

La Société canadienne d'économie sociale de Montréal (1888-1911) : ses membres, ses critiques et sa survie

Pierre Trépanier*

Fondée en 1888 par l'historien français Rameau de Saint-Père et les Québécois Louis-Amable Jetté et Léon-Adolphe Chauvin, la Société canadienne d'économie sociale de Montréal souhaitait vulgariser la pensée de l'École de Le Play et contribuer à l'œuvre monographique entreprise par le maître et ses disciples. Si elle s'est acquittée raisonnablement bien de la première tâche, elle n'a jamais réussi à devenir une véritable société savante. L'explication se trouve dans sa composition socioprofessionnelle, la relative pauvreté et les habitudes de vie de la bourgeoisie canadienne-française, et le sous-développement du système d'enseignement universitaire.

Founded in 1888 by French historian Rameau de Saint-Père and Quebecers Louis-Amable Jetté and Léon-Adolphe Chauvin, the Montreal-based Canadian Society on Social Economy sought to popularize the thought of the Le Play School and to contribute to the written works of the master and his students. Although it was moderately successful in the first of its goals, it did not succeed in becoming a true intellectual society. These results are explained by reviewing the organization's socio-professional composition, the relative poverty and lifestyle of the French Canadian bourgeoisie, and the underdevelopment of the educational system at the university level.

La Société canadienne d'économie sociale de Montréal (SCES) a été fondée en 1888 par l'historien français Rameau de Saint-Père, au cours de son second voyage au Canada, et par deux Québécois, le juge Louis-Amable Jetté et l'avocat Léon-Adolphe Chauvin. Elle appartient à l'École de Frédéric Le Play, mouvement qui s'est dédoublé à la suite de la dissidence de l'abbé Henri de Tourville et d'Edmond Demolins. La branche tourvillienne a eu un représentant distingué au Québec en la personne de Léon Gérin. Si les chercheurs se sont intéressés à ce sociologue, ils ont négligé l'apport de la branche aînée, dont la principale manifestation ici a précisément été la SCES. L'histoire de cette société s'inscrit donc dans le cadre des relations culturelles franco-québécoises, à la fois par son rôle de centre de diffusion des influences leplaysiennes au Canada français et par les circonstances de sa fondation². Depuis la parution de sa *France aux colonies* en 1859 et son premier séjour en Amérique l'année suivante, Rameau de Saint-Père, devenu leplaysien, était, en effet, l'un des membres les plus importants du réseau des « Amis du Canada en France. »³ Il était normal que la constitution d'un groupe leplaysien au Canada se fit par son entremise.

* L'auteur est professeur au département d'histoire, Université de Montréal.

1. Avec le concours de Lise Trépanier. Nous remercions le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour son aide financière. Carol Arsenault a collaboré au dépouillement des journaux.

2. Voir notre article « Les influences leplaysiennes au Canada français, 1855-1888 », *Journal of Canadian Studies — Revue d'études canadiennes*, 22, 1 (printemps-Springs 1987), p. 66-83.

3. E. Rameau, *La France aux colonies, Etudes sur le développement de la race française hors de l'Europe, Les Français en Amérique, Acadiens et Canadiens*, Paris, Jouby, 1859, xxxix, 160, 355 p.

L'École de la Paix sociale, créée par Le Play, était constituée de la Société internationale d'économie sociale, ayant principalement une vocation de recherche, et des Unions de la paix sociale, surtout orientées vers la propagande et la vulgarisation. La *Société* « applique à l'étude comparée des diverses constitutions sociales la méthode d'observation, dite des monographies de familles. » En effet, la sociologie leplaysienne repose sur une typologie des familles. Cette fonction scientifique vise aussi un résultat pratique : « Elle recherche, par l'observation des modèles, les éléments essentiels du bien dans la vie privée et dans la vie publique⁴. » Quant aux *Unions*, elles « ont pour but de propager et de mettre en pratique les doctrines de l'École de la paix sociale », qui s'efforce d'harmoniser l'esprit moderne de liberté avec les meilleures traditions, et d'instaurer la prospérité et l'entente par le paternalisme social. Le schisme tourvillien est survenu après la mort de Le Play. Tourville et Demolins ont voulu remanier assez en profondeur la typologie du maître et la compléter par une nomenclature nouvelle, tout en infléchissant la doctrine dans le sens individualiste. La résistance des fidèles du maître et l'ardeur révisionniste des tourvilliens ont entraîné des tensions et, finalement, la rupture.

La SCES souhaitait remplir une fonction pratique, la diffusion de la pensée de l'École de la paix sociale et une fonction théorique (contribuer à l'œuvre monographique entreprise par Le Play et ses disciples, fondement même de la *science sociale* en tant que science d'observation). L'étude des travaux de la SCES révèle que, si elle a assez bien rempli son rôle de société de discussions et de conférences, elle n'a jamais réussi à se transformer en une véritable société savante, en une compagnie consacrée à la recherche et à la réflexion critique⁵. Concernant le premier point, l'analyse a révélé que la SCES, en tant que société de pensée, a manifesté une tendance croissante, au fur et à mesure qu'on avance dans le temps, à invoquer davantage la doctrine sociale de l'Église que la pensée leplaysienne⁶. Cette évolution, conjuguée avec celle que l'on observe dans l'histoire de l'éducation et dans les transformations du syndicalisme, tend à accréditer la thèse d'une cléricatisation progressive des idées et de l'action sociales au Québec à la toute fin du XIX^e siècle et au début du XX^e⁷. Concernant le second point, c'est-à-dire la quasi-absence de travaux monographiques, une question s'impose à l'esprit : pourquoi la fonction de connaissance n'a-t-elle pas pu s'affirmer et se développer au sein de la SCES ? L'explication

4. Frédéric Le Play, *L'Organisation de la famille selon le vrai modèle signalé par l'histoire de toutes les races et de tous les temps*, 5^e éd., Tours, Mame, 1907, p. 533-34.

5. Voir notre article « La Société canadienne d'économie sociale de Montréal, 1888-1911 : sa fondation, ses buts et ses activités », *The Canadian Historical Review*, 67, 3 (sept. 1986), p. 343-67. Cette reconstitution patiente et minutieuse de l'historique et des travaux de la SCES, ainsi que du mouvement des idées en son sein nous a paru une première étape indispensable. Celle-ci étant trop développée pour être intégrée à la présente étude, nous avons choisi de la publier séparément. Le plan du présent article découle donc de la répartition de la matière à laquelle nous avons dû nous résigner.

6. Il ne s'agit pas ici de donner l'impression que ces deux courants sont antinomiques. Mais on ne peut nier les divergences d'accent. Le paternalisme leplaysien est essentiellement social, se méfiant de l'État centralisateur et du jacobinisme des bureaux; le paternalisme prêché par l'Église est susceptible d'une interprétation plus politique, du moins aux yeux de certains tenants du catholicisme social, ce qui suscitait des réserves chez beaucoup de leplaysiens.

7. Il convient de nuancer en rappelant les limites de la cléricatisation. Par son régime économique et ses institutions politiques britanniques, le Québec est resté une société libérale. Le syndicalisme américain continuait de dominer le mouvement ouvrier. Montréal, ville de plus en plus cosmopolite, poursuivait son développement et participait toujours davantage à la civilisation urbaine des métropoles contemporaines. L'Église elle-même subissait les contrecoups de l'industrialisation, de l'urbanisation et de la montée des revendications libertaires, égalitaires et féministes. Tiraillée, même au plus haut échelon de la hiérarchie, elle devait se résigner à l'occasion à marcher en ordre dispersé. Autant d'entraves, autant de résistances au monolithisme idéologique et à l'accaparement clérical du contrôle social.

paraît résider à la fois dans le sous-développement, à cette époque, de la vie intellectuelle au Québec au point de vue institutionnel, et dans la composition socioprofessionnelle de la SCES. C'est du moins l'hypothèse qu'on tente ici de vérifier par une analyse de ses membres, la présentation des critiques que les contemporains lui adressaient et le récit de sa survie.

I — MEMBRES DE LA SCES

On peut distinguer trois catégories de membres de la branche aînée du mouvement leplaysien au Canada français. Les membres de la première catégorie n'adhèrent qu'à la Société canadienne d'économie sociale. Certains sont importants : Alexandre Lacoste, président de 1899 à 1903; Philippe Durocher, élu secrétaire en octobre 1907; ou encore Edouard Montpetit⁸. Nos compilations dans la presse périodique nous ont permis de relever 66 personnes qui sont devenues membres du mouvement dans cette catégorie, entre 1888 et 1908. Il est probable que sept se soient ajoutées, d'où un total possible de 73.

La seconde catégorie regroupe ceux qui sont à la fois membres de la Société canadienne et des Unions de la paix sociale. Ces membres officiels paient double cotisation et sont abonnés au bimensuel *La Réforme sociale*⁹. Nous avons dénombré 34 personnes qui ont appartenu à cette catégorie, à un moment ou l'autre, entre 1888 et 1908. D'autre part, sept personnes de Québec appartiennent aux Unions sans être membres de la Société d'économie sociale de Montréal. Il y a en outre trois membres institutionnels : la revue *Le Canada français* de l'Université Laval à Québec, le Cercle Loyola de Québec (à partir de 1908) et l'Académie commerciale catholique de Montréal. Le nombre de Canadiens français membres des Unions de la paix sociale — régions de Québec et de Montréal confondues — a beaucoup varié de 1889 à 1928, années pour lesquelles nous avons des données. En 1890, on en compte une quinzaine. De 1891 à 1899, le nombre se maintient dans la vingtaine (20-25). Cela signifie-t-il que l'influence leplaysienne au Canada français a atteint son apogée au cours de cette décennie? Par la suite, en effet, on constate une diminution : 17 en 1900, 16 en 1903, 12 en 1904, 11 en 1908 et 1909, 8 en 1910, 7 en 1912, 5 en 1913, 4 en 1914, 3 en 1923, 2 en 1928. Les quatre membres de 1914 sont Mgr Joseph Médard Emard, le juge Jetté, l'abbé Eugène Lapointe, de Chicoutimi, et Philippe Paradis, de la ville de Québec¹⁰.

8. Philippe Durocher, né en 1883, est décédé en 1911. Il était « l'un des jeunes les plus en vue dans la société montréalaise ». A sa mort, on le dit secrétaire de la SCES. Voir « Mort de Mre P. Durocher », *La Presse*, 12 juin 1911, p. 1.

9. La cotisation pour les membres étrangers des Unions est de 14 francs en 1881 et de 15 francs en 1891. Elle comprend l'abonnement à la revue. Nous ne retenons pas la distinction entre membres associés et titulaires : elle ne présente aucun intérêt pour notre étude. Cf. *La Réforme sociale* [RS], 1^{re} série [s.], 2 (15 oct. 1881), plat inférieur; 3^e s., 1 (1^{er} juin 1891), plat inférieur.

10. Sur Lapointe, voir R. Parisé, *Le Fondateur du syndicalisme catholique au Québec. Mgr Eugène Lapointe : sa pensée et son action syndicales*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1978, 80 p. L'auteur ignore-t-il l'appartenance leplaysienne de Lapointe, à partir au moins de 1907? Quant à Paradis (1868-1933), Jean-Jacques Lefebvre, dans *Le Beauchemin canadien*, le présente comme un industriel et un homme politique, administrateur de mines d'amianté et de chemins de fer, conseiller législatif (1917) et sénateur (1927). Il est bon de savoir qu'en France le mouvement leplaysien décline à partir de la Grande Guerre, qui a pratiqué des coupes sombres parmi les jeunes chercheurs, voir J.-P. Robert [pseudonyme de Philippe Périer], *Deux humanités, Orient — Occident, blocs mondiaux*, Paris, Firmin-Didot, 1947, p. 58. En outre, l'école leplaysienne et la branche dissidente tourvillienne n'étaient pas en mesure de résister à la montée de l'école durkheimienne qui s'est solidement installée dans le réseau universitaire français à partir du milieu des années 1900, voir T.N. Clark, *Prophets and Patrons : The French University and the Emergence of the Social Sciences*, Cambridge (Mass.), Harvard

La troisième catégorie comprend les quelques Canadiens français qui ont été admis à la Société internationale d'économie sociale. Un seul appartient en même temps à cette société et au groupe de Montréal : Louis Beaubien (de 1887 à 1897). Honoré Mercier n'en a été qu'en 1891-1892. Les cinq autres sont du groupe de Québec : Alphonse Desjardins (1898-1906), le fondateur des caisses populaires (à ne pas confondre avec son homonyme); l'abbé Eugène Lapointe (1907-1923); l'abbé Stanislas-Alfred Lortie (1902-1912); Philippe Paradis (1906-1928); Joseph Sirois (1905-1911)¹¹. La liste sera complète si on y ajoute Hector Fabre, mais ses fonctions de représentant du Canada et du Québec en France l'amènent à résider à Paris.

En résumé, de 1888 à 1908, nous avons pu identifier une centaine de personnes qui ont adhéré à la SCES. Cependant notre liste nominative est inférieure au nombre total que donnent les sources. En mai 1890, la Société compte 24 membres¹². Très active jusqu'en 1899, elle connaît une éclipse en 1900-1902. La relance de 1903 a eu beaucoup de succès puisque plus d'une cinquantaine de membres sont présents à la réunion du 21 avril 1904¹³. Au cours du seul semestre d'automne 1905, la Société attire 24 nouveaux membres, selon le rapport du secrétaire, J.-A. Beaulieu¹⁴. Au total, elle aurait alors près de 130 membres¹⁵. Par ses soirées publiques, ses conférences et ses visites sociales, elle rejoint plus de gens que ne l'indique le nombre de ses membres. Dans les comptes rendus de ces activités, nous avons dénombré 135 personnes dont les noms sont mentionnés sans qu'elles soient membres de la Société.

L'évolution de la SCES s'explique en partie par la composition socioprofessionnelle de ses membres. On devine que les professions libérales y dominent. Mais dès les débuts, la Société a souhaité élargir son recrutement. En juillet 1890, par exemple, elle annonce que « les membres influents de l'industrie, du commerce et des corporations ouvrières seront invités l'année prochaine, à faire partie des réunions de cette société¹⁶ ». En 1895, pour une conférence du vice-consul de Belgique, F.-B. Mathys, sur la question monétaire, la Société lance une invitation spéciale aux hommes d'affaires¹⁷. Mais on n'a guère eu de succès : il y a peu de membres provenant du milieu des affaires et aucun, de la classe ouvrière. Les femmes sont absentes.

Notre compilation socioprofessionnelle est basée sur le principe suivant : la profession retenue est celle qui paraît l'occupation la plus importante au cours des années où l'individu

University Press, 1973, x-282 p. Les leplaysiens, eux, ont joué un rôle dans l'enseignement supérieur, surtout au XIX^e siècle et au tout début du XX^e, comme professeurs d'économie politique, de statistique sociale, d'histoire, d'études coloniales et de droit.

11. S. Lortie est le seul à avoir publié une monographie dans la collection des « Ouvriers des Deux Mondes » : *Compositeur typographe de Québec, Canada (Amérique du Nord), salarié à la semaine dans le système des engagements volontaires permanents, d'après les renseignements recueillis sur les lieux en 1903*, Paris, Secrétariat de la Société d'économie sociale, 1904, p. 59-132, « Les Ouvriers des Deux Mondes », 3^e s., 10^e fascicule, Pierre Savard a réédité cette étude dans *Paysans et Ouvriers d'autrefois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968, p. 77-153.

12. Lettre de L.-A. Chauvin reproduite dans J. A. des Rotours, « Compte rendu général de la réunion annuelle (16-22 mai), Séances générales », *RS*, 2^e s., 10 (1890), p. 20.

13. A. Delaire, « Unions de la paix sociale, Présentations et correspondance », *RS*, 5^e s., 10 (1^{er} nov. 1905), p. 673.

14. « La Société d'économie sociale », *La Presse*, 13 oct. 1905, p. 8.

15. A. Delaire, « Unions de la paix sociale... », *ibid.* p. 673.

16. [Sans titre], *La Presse*, 8 juil. 1890, p. 3.

17. Le texte précise : « les banquiers, les membres de la Chambre de commerce, les hommes de la finance », voir « Société d'économie sociale », *La Minerve*, 15 nov. 1895, p. 4.

en question a été membre de la Société. Plusieurs personnes cumulent des fonctions diverses. Ainsi on peut être à la fois député, avocat et journaliste. Nous avons dénombré, par exemple, 6 journalistes; si nous devons ajouter ceux pour qui le journalisme est une activité complémentaire, il faudrait augmenter ce nombre de 4.

Tableau 1 Composition socio-professionnelle de la Société canadienne d'économie sociale (1888-1908)

Profession	Membres	Nombre	%
Droit	33	33	37,1
Clergé	13	13	14,6
Médecine	11	11	12,4
Politique	11	11	12,4
Journalisme	6	6	6,7
Commerce, industrie, finance	5	5	5,6
Génie	4	4	4,5
Administration scolaire	2	2	2,2
Fonction publique	1	1	1,1
Beaux-Arts	1	1	1,1
Diplomatie	1	1	1,1
Armée	1	1	1,1
Profession inconnue	12	—	—
Total	101	89	100

Le premier point qui ressort de ce tableau est que 85 % des membres sont des laïcs. Le bureau de la Société a toujours été composé de laïcs, à deux exceptions près : le chanoine Georges-Marie Lepailleur (1906-1907), curé de Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, mutualiste et fondateur des caisses d'épargne scolaires, et l'abbé Philippe Perrier (1907), qui sera président de l'École sociale populaire en 1911¹⁸. La plupart des activités (conférences, discussions et visites sociales) sont aussi le fait de laïcs.

Le deuxième point à relever — et cela contraste avec la situation du mouvement leplaysien en France au XIX^e siècle et au tout début du XX^e, — c'est l'absence d'universitaires de carrière. Parmi les leplaysiens de France, il y avait des professeurs de facultés, de grandes écoles, du Collège de France ainsi que des membres de l'Institut. Au Québec, sauf pour quelques membres du clergé, le professorat dans l'enseignement supérieur était encore une profession à naître. Les quatre ou cinq membres de la SCES qui enseignent à la faculté de droit ne sont en fait que des chargés de cours à temps partiel. Ils sont juges ou pratiquent le droit en même temps. C'est d'abord dans le groupe des professeurs d'université qu'auraient dû normalement se recruter les auteurs de monographies. De fait, on se le rappelle, la seule qu'un membre québécois des Unions ait écrite est celle de l'abbé Lortie, professeur à l'Université Laval à Québec. Cela ne pouvait qu'hypothéquer la fonction de recherche de la Société. Il en va de même du groupe des propriétaires ruraux et rentiers, présents chez les leplaysiens de France, absents chez ceux du Québec. N'exerçant aucune profession, ces propriétaires jouissent des loisirs que demande l'étude. Chercher surtout dans l'idéologie (conservatisme, sentiment de sécurité sociale, etc.) l'explication du manque de production scientifique de la part des membres de la SCES serait

18. « La Société d'économie sociale », *La Presse*, 18 oct. 1906, p. 9; 12 oct. 1907, p. 32.

une erreur. L'histoire des leplaysiens de France démontre que le traditionalisme peut fort bien cohabiter avec la curiosité scientifique et même parfois en être le stimulant le plus efficace.

En revanche, il est certain que l'industrialisation, l'urbanisation, la conscience des problèmes qu'elles entraînent, l'émergence de nouvelles disciplines (comme l'hygiène sociale) et la nécessité de législations sociales ont attiré, aux côtés des avocats, notaires et juges, des médecins, des journalistes et des hommes politiques. Il est assez rare de voir des représentants de ces six professions se livrer à la recherche ou à l'étude, — sauf exception, tel G.-A. Nantel, intelligent, curieux et travailleur. Ce qu'ils viennent chercher, c'est de l'information et un milieu propice à la réflexion commune et aux échanges d'idées. Mais bien peu disposent de temps libre, au milieu de toutes leurs occupations. Les hommes politiques, surtout s'ils siègent au cabinet, sont peu actifs dans la Société. Dans le tableau ci-dessus, le droit rassemble 11 juges, 18 avocats, 2 notaires seulement, un greffier et un coroner. Les médecins constituent un groupe particulièrement intéressant. Mentionnons Séverin Lachapelle, directeur du service médical de la Crèche de la Miséricorde, promoteur de l'œuvre des Gouttes de lait; C.-A. Daigle, son assistant à la Miséricorde; Emmanuel-Persillier Lachapelle, cofondateur de l'hôpital Notre-Dame, doyen de la faculté de médecine de l'Université Laval à Montréal, président du Conseil d'hygiène du Québec, membre de la Ligue de l'Enseignement, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, candidat réformiste élu en 1910 au Bureau de contrôle de la ville de Montréal; J.-A. Beaudry, secrétaire du Conseil d'hygiène (appelé aussi le Bureau provincial d'hygiène).

La présence d'hommes politiques au sein de la Société lui a assuré une certaine influence. On y trouve des conservateurs (modérés ou ultramontains) et des libéraux, de sorte que le parti au pouvoir importe peu. On compte, parmi les membres, deux premiers ministres, L.-O. Taillon et Lomer Gouin, un lieutenant-gouverneur, L.-A. Jetté, et même deux, si l'on ajoute Joseph Royal, lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest (1888-1893); des ministres, G.-A. Nantel, H. Archambeault, ainsi que des députés, sénateurs et conseillers législatifs. En 1904, l'un des vice-présidents de la Société est le conservateur Pierre-Evariste Leblanc, ancien président de l'Assemblée législative et l'un des chefs de l'opposition parlementaire à Québec. Ces notables n'étaient pas des plus actifs en général, mais ils renforçaient la crédibilité et accroissaient le rayonnement de la Société¹⁹.

19. G.-A. Nantel n'est pas représentatif de la majorité des hommes politiques membres de la Société. En effet, il a écrit beaucoup d'articles sur les questions économiques et sociales, dont un bon nombre, malheureusement, ne sont pas signés, comme le voulait l'usage des journaux de ce temps-là, de même que quelques brochures (dont *Notre Nord-Ouest provincial* [1888]) et surtout une étude d'urbanisme parue peu après son décès : *La Métropole de demain, Avenir de Montréal*, Montréal, Typ. Adjutor Ménard, 1910, xvii-160 p. Le manuscrit était inachevé; il a été complété par Arthur Beauséne, son ami, d'après ses notes. Son neveu, J.-A. Beaulieu, membre de la Société, a fait précéder l'ouvrage de « notes biographiques ». Le décès de Nantel à 56 ans a privé la Société d'un de ses membres les plus doués. Chez Nantel, l'influence leplaysienne est aussi visible dans son action politique. Ministre, il a présenté une « loi du *homestead* » pour étendre la protection du patrimoine du colon. Dans l'argumentation qu'il développe à l'appui de son projet, il se réfère explicitement à un article paru dans *La Réforme sociale* d'avril 1888, voir : C.S. Devas, « *Pro aris et focis*, La question du *homestead* en Angleterre », *RS*, 2^e s., 5 (1^{er} avril 1888), p. 399-412; Assemblée nationale du Québec, *Débats de l'Assemblée législative*, 8^e législature, 6^e session, 1896-97, texte établi par Jean Boucher, Québec, *Journal des Débats*, 1980, p. 263-67; « Le bill des *homesteads* », *La Minerve*, 9 déc. 1896, p. 2; « *Courier politique* », *ibid.*, 12 déc. 1896, p. 1; « Discours de l'honorable M. Nantel sur la question du *Homestead* prononcé devant l'Assemblée législative le 22 décembre 1896 », *Le Courrier du Canada*, 24 déc. 1896, p. 3. Nantel s'est aussi beaucoup intéressé à la question de la réforme scolaire.

Les journalistes membres de la Société ont soigné sa publicité et diffusé sa pensée. Sans eux, les travaux de la Société nous seraient peut-être inconnus aujourd'hui étant donné l'absence d'archives. Certaines des critiques les plus acerbes sont aussi venues des journalistes. J.-A. Rodier, chroniqueur ouvrier de *La Presse*, l'un des instigateurs du Parti ouvrier de Montréal (1899) a été membre de la Société, probablement entre 1892 et 1898²⁰. Il a succédé à Jules Helbronner à la chronique ouvrière de *La Presse*. Helbronner avait pour pseudonyme Jean-Baptiste Gagnepetit (1884-1894)²¹. Ces deux journalistes ont contribué à répandre *La Presse* dans la population ouvrière. La Société ne pouvait guère espérer rejoindre cette dernière autrement que par les journaux. Parmi les autres membres qui ont tâté du journalisme, mentionnons Pierre Boucher de La Bruère, directeur du *Courier de Saint-Hyacinthe*, un organe conservateur, et qui, après avoir été conseiller législatif et ministre, deviendra surintendant de l'Instruction publique. Un autre membre de la Société succédera à La Bruère au *Courier* : Joseph B. de la Broquerie Taché. Alphonse Desjardins a été dans sa jeunesse propriétaire et rédacteur du *Nouveau-Monde*, journal ultramontain²². Joseph Royal, qui avait dirigé *L'Ordre* dans les premières années, alors que ce journal était ultramontain, et avait été l'un des fondateurs de *La Revue canadienne*, était, en 1894, directeur de *La Minerve*. Royal s'est retrouvé au *Journal*, qui a pris la relève de la défunte *Minerve*²³. Le nom de Nantel est associé à l'histoire de *La Presse*, du *Nord*, de *La Nation*, du *Monde* canadien et de *L'Album universel*; ceux de Jérôme-Adolphe Chicoyne et d'Amédée Denault, au *Pionnier* (Sherbrooke et Montréal)²⁴. L'ultramontain Omer Héroux, après avoir travaillé au *Trifluvien* et à *La Vérité*, fera carrière au *Devoir*. Fabien Vanasse, avocat, député fédéral, rédacteur au *Monde*, a lancé, en 1901, l'éphémère revue *L'Économiste canadien*²⁵.

20. Groupe de chercheurs de l'Université du Québec à Montréal sur l'histoire des travailleurs québécois, *L'Action politique des ouvriers québécois (fin du XIX^e siècle à 1919)*, *Recueil de documents*, Montréal, P.U.Q., 1976, p. 20-21, 39-41. La carrière de Rodier se continuera à *La Patrie*. Les journaux conservateurs l'accuseront d'être socialiste et associeront son nom à celui d'Albert Saint-Martin, voir « La chronique ouvrière de *La Patrie* », *La Nation*, 18 août 1906, p. 1-2.

21. J. de Bonville, *Jean-Baptiste Gagnepetit, Les travailleurs montréalais à la fin du XIX^e siècle*, Montréal, L'Aurore, 1975, p. 15-18.

22. Desjardins est resté très catholique. En juin 1901, il a fait placer une statue du Sacré-Cœur dans son usine de Maisonneuve (*Montréal Terra Cotta*) et, tous les matins, la journée des ouvriers commençait par la récitation d'un *Pater* et d'un *Ave*, Archives des jésuites de la province du Canada français [ASJCF], Fonds Desjardins, J.-A. Desjardins, s.j., à [?], 1^{er} fév. 19 6 [?]). Deux fils de Desjardins se sont faits jésuites.

23. « Feu M. Joseph Royal », *La Nation*, 30 août 1902, p. 2; « Histoire de coalition », *La Nation*, 14 déc. 1901, p. 1.

24. Denault a aussi fondé *La Croix de Montréal* (1893-1895). Il était secrétaire-trésorier général de l'Union franco-canadienne, mutuelle de bienfaisance et d'assurance populaire. *Le Pionnier de Montréal* entretint de bonnes relations avec *Le Sillon* de France. Ce lien paraît avoir été établi par l'entremise des professeurs français qui se sont succédé dans la chaire de littérature de l'Université Laval de Montréal. Après le naufrage de l'Union franco-canadienne, Denault dirigera *Le Pionnier* de Nominique. On lui reprochera alors son intérêt pour le groupe du *Sillon* : « *Le Pionnier* sert un peu trop de «Sillon» à ses lecteurs. Il devrait pourtant savoir que ce journal est mal vu de l'épiscopat français », voir « Mélanges », *La Libre Parole*, 25 janv. 1908, p. 4. En 1910, il deviendra chef du secrétariat des Oeuvres de l'Action sociale catholique à Québec, assurant ainsi un autre lien entre les groupes leplaysiens de Montréal et de Québec. Il sera aussi secrétaire du comité d'organisation du premier Congrès de tempérance de l'archidiocèse de Québec en 1910. Cet « apôtre social » était avocat de formation.

25. F. Vanasse, « Au public », *L'Économiste canadien*, juil. 1901, p. 1-14 : « L'Économiste est Catholique, Canadien et indépendant des partis politiques. [...] En dehors des grands principes de la moralité chrétienne, qui sont la colonne et le fondement des sociétés humaines, il existe des principes économiques d'un ordre moins élevé, à la vérité, mais très importants dans l'administration des affaires matérielles d'une nation. Nous voulons parler des principes de l'économie politique. [...] La propagation de ces principes, tel est l'objet de cette Revue », p. 1, 10.

Si les ouvriers sont absents de la Société, le monde des affaires y a cinq ou six représentants. Desjardins, qui est aussi un homme politique (maire, député, sénateur, ministre), a fait une carrière de financier (président de la Banque Jacques-Cartier) et d'industriel (*Montréal Terra Cotta*, de Maisonneuve). Louis-Irénée et Guillaume Boivin étaient des hommes d'affaires. Ils ont servi de cicérones au secrétaire général des Unions de la paix sociale, Alexis Delaire, lors du voyage de ce dernier à Montréal, en 1891²⁶. Louis-Irénée, décédé en 1902, a fondé la maison Boivin et Wilson, ainsi qu'une distillerie à Berthier. Il a été président du Conseil des Arts et Manufactures²⁷. Il a été membre des Unions de 1891 à sa mort. En 1897, il a prononcé devant la SCES, une conférence intitulée « Notes sociales sur un voyage en Angleterre et en France ». On lui doit un article dans *La Revue nationale* sur les « Arts et manufactures dans la province de Québec²⁸ ». Il y plaide pour le développement de l'enseignement des arts et métiers. Il souhaite un enseignement complet, avec des ateliers pour les travaux pratiques. Au niveau supérieur, selon lui, il manque à l'Université Laval de Montréal « une Faculté des sciences appliquées pour en faire l'une des Universités les plus complètes de l'Amérique²⁹ ». La ville de Montréal doit prêter main-forte au gouvernement de la province pour « faire de cette ville le grand foyer intellectuel, d'où jaillira la lumière qui doit éclairer le monde industriel ». Montréal doit faire sa part car « il ne faut pas toujours s'appuyer sur le gouvernement à la façon de ces fils de famille qui comptent sur les écus de leur père ». Enfin, il se demande ce qu'on a fait pour « l'avancement de la femme ouvrière ». Il est urgent de répandre l'enseignement des arts ménagers (couture, travaux d'aiguille et de crochet), qui permettraient à la femme de gagner de l'argent tout en restant au foyer. Trop de femmes prennent la place des hommes sur le marché du travail. Bientôt « nous verrons l'homme forcé de rester à la maison pour surveiller les enfants, faire le ménage et la cuisine ». Mais il ne s'agit pas seulement de concurrence pour les emplois : « A mes yeux, écrit-il, cet état de choses est un renversement de l'ordre social, qui ne peut produire rien de bon. » Voilà qui concorde parfaitement avec l'enseignement de Le Play.

Guillaume Boivin est un important industriel de la chaussure. Il a appartenu aux Unions de la paix sociale de 1891 à 1899. Il était également membre du Conseil des Arts et Manufactures. D'origine modeste, c'est un ouvrier sorti du rang. Il a fait partie de la Commission royale d'enquête sur les relations entre le capital et le travail, à partir de mars 1888, à titre de remplaçant d'un commissaire malade. Il intervient surtout dans sa spécialité, l'industrie de la chaussure. Il manifeste beaucoup d'intérêt pour l'innovation technologique. Il suggère d'abaisser les frais d'obtention des brevets d'invention pour les mettre à la portée des ouvriers. C'est peut-être lui aussi qui suggère que le Canada se dote d'un réseau d'agents commerciaux à l'étranger pour faciliter les exportations. Avec Helbronner et trois autres commissaires, il a signé le rapport minoritaire, que Fernand Harvey qualifie de philanthropique. Cet auteur affirme aussi que les annexes au rapport minoritaire sont « davantage

26. « Société d'économie sociale », *L'Etendard*, 8 août 1891, p. 1; *La Minerve*, 8 août 1891, p. 1.

27. « M.L.J. [sic] Boivin est décédé. Montréal vient de perdre l'un de ses hommes d'affaires les plus réputés et les plus estimables », *La Presse*, 24 nov. 1902, p. 10. Le journal le dit « honnête et juste avant tout ».

28. L.-I. Boivin, « Arts et manufactures dans la province de Québec », *Revue nationale*, 1 (fév.-juil. 1895) p. 333-46.

29. L'irréalisme de cette évaluation de l'établissement qui deviendra en 1920 l'Université de Montréal saute aux yeux. D'autres partagent cette illusion. A. Denault ose parler de « l'organisation déjà parfaite des cours réguliers de théologie, de droit et de médecine » de l'Université Laval à Montréal, voir A. Denault, « L'œuvre universitaire », *Le Pionnier* [Montréal], 2 mars 1900, p. 1. *Le Nationaliste*, frondeur, voit plus clair et décrit l'université canadienne-française de Montréal comme « une fabrique d'avocats, de médecins et de notaires », voir « Les Canadiens-Français et l'industrie », *Le Nationaliste*, 5 nov. 1905, p. 11.

conçues en fonction du champ social ». On vise à « une meilleure intégration des travailleurs au sein de la société globale par le moyen de diverses mesures de promotion sociale telle que la coopération, l'épargne et une réforme de la législation sociale³⁰ ». Ces moyens reflètent certaines tendances de l'économie sociale, que Boivin connaît puisque Léon Famelart, son biographe, affirme qu'il « s'est beaucoup occupé d'économie politique³¹ ». Quant à Helbronner, il avait été délégué par Chapleau à l'Exposition universelle de Paris, en 1889, pour y représenter le gouvernement canadien à la section d'économie sociale³².

Trois autres hommes d'affaires sont membres de la SCES, mais sans avoir adhéré aux Unions de la paix sociale. G. Simard est courtier en assurances³³. Damase Masson est un gros négociant, président, en 1903-1904, de la Chambre de commerce de Montréal. Il semble pencher du côté de l'ultramontanisme; il se méfie de l'impérialisme³⁴. Hormisdas Laporte est à la tête d'un important commerce d'épicerie en gros, la maison Laporte, Martin et C^{ie}, dont C.-H. Catelli deviendra copropriétaire. Laporte accédera à la présidence de la Banque provinciale, qui a, en quelque sorte, pris la relève de la Banque Jacques-Cartier, que Desjardins n'a pu sauver. Président de la Chambre de commerce de Montréal, il sera élu maire de Montréal en 1904, battant le « candidat des trusts ». Il est membre de la SCES dès 1895³⁵. *La Réforme sociale* signale son élection à la mairie et ajoute qu'il est « un des membres les plus actifs de la Société et contribuera à étendre son influence ». Le président de la SCES, pour sa part, le félicite, en « indiquant en termes élevés les qualités d'homme privé, de chef de famille, de chef d'atelier et d'administrateur, qui font de M. Laporte une véritable 'autorité sociale³⁶'. ». Fils de meunier, ouvrier à quatorze ans dans une manufacture de clous, il est devenu un homme d'affaires riche et respecté, un « grand bourgeois » selon l'expression de Rumilly, mais qui conservera toujours des préoccupations sociales³⁷. Conservateur en politique, c'est, sur la scène municipale, un réformiste, comme son confrère de la Société, le docteur E.-P. Lachapelle. Il contribuera à organiser un comité de citoyens pour épurer l'hôtel de ville. Ces efforts aboutiront à la célèbre enquête Cannon (1909) et à la victoire réformiste aux élections municipales de 1910. Président de la Société Saint-Jean-Baptiste, on le voit à l'œuvre dans le mouvement mutualiste. Il est, par exemple, l'un des promoteurs de l'Alliance Nationale, une société de bienfaisance et d'assurance mutuelle qu'il présidera et qui aura aussi à cœur de faire l'éducation économique et sociale du public. Ses biographes le présentent comme « un de ces hommes généreux et dévoués

30. F. Harvey, *Révolution industrielle et travailleurs, Une enquête sur les rapports entre le capital et le travail au Québec à la fin du 19^e siècle*, Montréal, Boréal Express, 1978, p. 247. Nous suivons de très près Harvey, qui parle de Boivin aux pages 43, 56-62, 72, 76, 297, 314 et 319.

31. L. Famelart, « Galerie contemporaine, Commerçants et industriels canadiens, M. Guillaume Boivin », *La Presse*, 20 fév. 1893, p. 2.

32. J. Helbronner, *Rapport sur la Section d'Economie sociale de l'Exposition universelle internationale de 1889, à Paris*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1890, 686 p. (*Documents de la session*, vol. 14, n° 20); [Sans titre], *La Presse*, 1^{er} juil. 1890, p. 2; « Rapport de M. Helbronner », *La Presse*, 4 juil. 1890, p. 3; « L'Hon. J. A. Chapleau et la France », *La Presse*, 27 sept. 1890, p. 4. Helbronner, autant qu'on sache, n'a pas adhéré à la SCES; il en a d'ailleurs été l'un des critiques les plus sévères.

33. « La Société d'économie sociale », *La Presse*, 11 juin 1903, p. 1.

34. R. Rumilly, *Histoire de Montréal*, t. 3, Montréal, Fides, 1972, p. 214, 342-43. « La Société d'économie sociale à l'archevêché, L'alcool et ses ravages discutés », *La Patrie*, 22 avril 1904, p. 1.

35. En 1903, il participera à la visite de la Crèche de la Miséricorde organisée par la SCES. Voir « A la Société d'économie sociale, Visite à la Crèche — Causerie sur la réforme municipale — Importantes déclarations de M. l'échevin Laporte [...] », *La Presse*, 31 oct. 1903, p. 8.

36. A. Delaire, « Unions de la paix sociale, Présentations et correspondance », *RS*, 5^e s., 7 (1^{er} avril 1904), p. 579-80.

37. R. Rumilly, *Histoire de Montréal*, t. 3, p. 375.

qui se rencontrent partout où il y a une bonne œuvre à encourager³⁸ ». Pour sa réussite en affaires, son ascension sociale et son engagement, ils l'offrent « à la jeunesse comme un modèle à imiter³⁹ ».

En France, parmi les membres et la direction du mouvement leplaysien, on trouvait des ingénieurs, diplômés de l'une ou l'autre des grandes écoles. Le Play lui-même, le fondateur, était ingénieur et avait rempli les fonctions de professeur à l'École des Mines et d'inspecteur général des mines; le secrétaire général, Alexis Delaire, était un ancien élève de l'École polytechnique; Emile Cheysson, collaborateur immédiat de Le Play, était ingénieur en chef des ponts et chaussées⁴⁰. Cela n'étonne pas dans la mesure où les ingénieurs avaient à affronter les problèmes de la production industrielle moderne et de l'organisation du travail. Dans la SCES, on ne compte que trois ou quatre ingénieurs, la profession n'ayant connu qu'un bien modeste essor au Canada français avant la Première Guerre mondiale. Beaudry Leman est l'un des pionniers de l'industrie hydro-électrique au Québec. Gendre de F.-L. Bélique, il fera par la suite carrière dans la finance, à la Banque d'Hochelaga et à la Banque Canadienne Nationale, dont il deviendra président. J.-A.-U. Beaudry, ingénieur civil, occupera presque en permanence, de 1899 à 1908, les fonctions de secrétaire-trésorier de la SCES. L'ingénieur Ernest Marceau, inspecteur général des canaux de la Province de Québec, deviendra, au décès de U.-E. Archambault, un confrère de la Société, principal de l'École polytechnique de Montréal (1904)⁴¹. Quant à Ch. Lelua, il enseigne à l'École polytechnique en 1900⁴².

Dans la catégorie *administration scolaire*, nous avons placé Urgel-Eugène Archambault, fondateur de l'Académie commerciale catholique de Montréal (Académie du Plateau) ainsi que de l'École polytechnique. Il a aussi été directeur de la Commission scolaire catholique de Montréal⁴³. Il a fait partie du comité de fondation de la SCES et a adhéré aux Unions de la paix sociale. A sa mort, *La Réforme sociale* lui rendra hommage : « depuis la fondation des Unions du Canada il leur avait toujours témoigné un incessant dévouement⁴⁴ ». Un autre membre de la Société, A.-D. Lacroix, a fait carrière dans l'administration scolaire comme secrétaire-trésorier puis directeur général de la Commission des écoles catholiques de Montréal⁴⁵.

A notre connaissance, le capitaine Joseph-Damase Chartrand est le seul militaire de carrière dans la Société. Il s'était engagé dans les troupes françaises (1877-1894). De retour au Québec, il a fondé *La Revue nationale* (1895-1896), qui mettait l'accent sur les questions

38. [T. Saint-Pierre], *Histoire du commerce canadien-français de Montréal, 1535-1893, Un souvenir*, publié sous les auspices de la Chambre de Commerce du district de Montréal par la Sabiston Litho. & Publishing Co., [1894], 136 p.; réimpression Editions Elysée et Editions Commerce, Montréal, 1975, p. 101.

39. L. Famelart, « Galerie contemporaine. Commerçants et industriels canadiens, M. Hormisdas Laporte », *La Presse*, 6 mars 1893, p. 2. Le docteur Le Cavalier, membre de la SCES, est le gendre de Laporte.

40. De Cheysson, qui lui avait enseigné, Edouard Montpetit écrira qu'il fut « le type de l'ingénieur social », voir E. Montpetit, « Le mouvement économique. L'économie politique est-elle une science ennuyeuse et abstraite? », *Revue canadienne*, 1912, t. 1, p. 140.

41. « La Société d'économie sociale à Valleyfield », *Le Progrès de Valleyfield*, 12 juil. 1894, p. 2; [Sans titre], *Le Progrès de Valleyfield*, 4 oct. 1894, p. 2. Marceau a publié un article sur « Les origines des canaux du Canada », dans *La Revue canadienne*, 1908, t. 2, p. 429-56.

42. *Le Diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle*, Montréal, E. Senécal, 1900, p. 32.

43. L.-P. Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec*, t. 2, Montréal, Holt, Rinehart et Winston, 1971, p. 105, 113, 137, 153-54, 165, 273, 318, 323-24, 331, 333, 354.

44. A. Delaire, « Unions de la paix sociale, Présentations et correspondance », *RS*, 5^e s., 7 (16 mai 1904), p. 815.

45. « La Société d'économie sociale », *La Presse*, 13 oct. 1905, p. 8; 18 oct. 1906, p. 9.

économiques et sociales. Malheureusement, sa nomination comme professeur de français au Collège militaire royal de Kingston l'a éloigné de Montréal et de la Société⁴⁶.

Au terme de cette vue d'ensemble des membres laïcs de la Société (qui en composent, on l'a vu, 85 % des effectifs), une constatation s'impose d'elle-même⁴⁷. L'économie sociale et politique n'est pas née, au Québec français, dans les facultés de théologie et les grands séminaires. Elle a d'abord été une préoccupation de laïcs essentiellement. Elle a d'ailleurs fait son entrée à l'université dans les facultés de droit. Leplaysienne à l'origine, elle s'inspirera davantage, par la suite, de la doctrine sociale de l'Église. Ce glissement sera facilité par une certaine orientation de la pensée leplaysienne et, surtout, l'incapacité de la SCES et de l'Université Laval à Québec et à Montréal de se constituer en milieu de recherche fécond⁴⁸. Pendant un temps, les sciences sociales seront menacées de dégénérer en un simple commentaire des encycliques papales et de perdre de vue leurs fondements empiriques, ce qui aurait fort mécontenté Le Play, lui qui avait édifié son œuvre sur les bases de nombreuses et méticuleuses monographies de familles. La science sociale devait être une science d'observation, inductive, non pas une exégèse déductive.

Le clergé est minoritaire dans la SCES (15 %). Il faut quand même s'y attarder en raison des personnalités qu'on y retrouve et en raison, aussi, de la prépondérance que semblera acquérir le clergé dans les mouvements d'action sociale à la veille de la Première Guerre mondiale.

Parmi les membres, il y a quatre, peut-être cinq évêques. On n'est pas sûr que Mgr Paul Bruchési ait adhéré à la Société, mais il en a présidé des séances en 1904 et 1906, en particulier dans le cadre de la campagne antialcoolique. Professeur à l'Université Laval à Québec, puis vice-recteur de l'Université Laval à Montréal, il a été sacré en 1897. Archevêque de la métropole du Canada, il a été sensibilisé plus tôt que la plupart de ses confrères de l'épiscopat aux problèmes sociaux d'un grand centre industriel et commercial en pleine expansion. Le cas de Mgr Joseph-Médard Emard est plus clair. Il est membre à la fois de la SCES et des Unions de la paix sociale. Il reste fidèle aux Unions jusqu'à son décès, en 1927⁴⁹. Sous réserve d'une analyse approfondie de sa pensée qui reste à faire, on peut voir en Mgr Emard un véritable leplaysien, même si son élévation au nouveau siège

46. Chartrand est un personnage assez fascinant. On lui doit trois volumes de souvenirs publiés à Paris. Voir Cosette Marcoux-Boivin, « Le Capitaine J.-D. Chartrand (1852-1905) », thèse de M.A. (littérature française), Université d'Ottawa, 1975, vi-360 p. La biographe soutient que le directeur de *La Revue nationale* a dû abdiquer, « victime de l'intolérance religieuse » (p. 129) et du manque de soutien du public lettré (p. 126). Elle prétend aussi que Chartrand, « intellectuellement, [...] domine son époque comme Albert Lévésque dans les années trente » (p. 129).

47. Parmi les membres, on ne peut passer sous silence F.-Edouard Meloche, artiste-peintre, décorateur d'églises et autres édifices publics, professeur de peinture décorative à l'École des arts et métiers de Montréal. Voir son annonce dans *La Presse*, 23 janv. 1895, p. 4. Il était membre des Unions de la paix sociale.

48. F. Le Play, *La Réforme sociale en France déduite de l'observation comparée des peuples européens*, 8^e éd., Tours, Mame, 1901 (1^{re} éd., 1864), t. 1, voir le livre premier « La religion » et en particulier le chapitre 9 « La religion a toujours été le premier fondement des sociétés ».

49. En 1923, outre Mgr Emard, il ne restera que trois abonnés à *La Réforme sociale* au Québec : l'abbé Eugène Lapointe, supérieur du Séminaire de Chicoutimi, Philippe Paradis, de Québec, et la faculté de droit de l'Université de Montréal, voir « Liste générale des membres de la Société d'économie sociale et des Unions de la paix sociale », *RS*, 9^e s., 3 (janv. 1923), p. 30. Au 1^{er} janvier 1928, il y aura cinq abonnés canadiens : Philippe Paradis, l'abbé Charles Héту, de l'évêché de Saint-Hyacinthe, la faculté de droit de l'Université de Montréal, la Bibliothèque Saint-Sulpice à Montréal et la University of Western Ontario à London, voir « Liste générale des membres de la Société d'économie sociale, des Unions de la paix sociale et des abonnés de *La Réforme sociale* au 1^{er} janvier 1928 », *RS*, 9^e s., 8 (janv. 1928), p. 13-20.

épiscopal de Valleyfield (1892-1922) ne lui permet pas de participer fréquemment aux travaux de la Société⁵⁰. Il a été auparavant chanoine, vice-chancelier puis chancelier de l'Université Laval à Montréal. Lorsque le chanoine Emard est devenu évêque, L.-A. Chauvin lui a offert, au nom de la Société, « les œuvres du Maître, de sorte que la collection *Le Play* avec une épigraphe appropriée, figurait au nombre des cadeaux les plus riches et les plus précieux⁵¹ ». Mgr Emard reste mal connu. Mais il est indéniable qu'il était l'un des évêques qui comprenaient le mieux les problèmes sociaux et qui manifestaient l'intérêt le plus vif pour les questions ouvrières⁵². Par exemple, en octobre 1903, lors d'une séance de la Société, il « insiste sur l'utilité des études sociales pratiques, car il faut prévoir les crises qui sévissent ailleurs et savoir les éviter⁵³ ». On reste confondu de lire sous la plume de Lionel Groulx que Mgr Emard « appartenait néanmoins à l'ancienne forme de catholicisme ou de cléricisme autoritaire, en rigide méfiance contre toute collaboration du laïc dans les affaires d'Église⁵⁴ ». En réalité, c'est du laïcisme ultramontain intransigeant que paraît se méfier l'évêque⁵⁵. Il faut souhaiter une étude poussée sur ce prélat important, mais mal connu.

Deux autres évêques sont membres de la Société, mais sans appartenir aux Unions : Mgr Simon-Hermann Brunault, deuxième évêque de Nicolet (1904), et Mgr Zotique Racicot, évêque auxiliaire à Montréal, en qui le P. Le Jeune voit « un apôtre s'intéressant à toutes les misères⁵⁶ ». Joseph-Alfred Archambeault, vice-recteur de l'Université Laval à Montréal, sera, en 1904, le premier évêque de Joliette. Il était présent lors de la fondation de la Société. Il a été membre des Unions de la paix sociale de 1889 à 1895⁵⁷.

50. Mgr Emard deviendra archevêque d'Ottawa en 1923.

51. Adresse du secrétaire de la ville de Salaberry-de-Valleyfield aux membres de la SCES, le 2 juillet 1894, reproduite dans « La Société d'économie sociale à Valleyfield », *Le Progrès de Valleyfield*, 16 août 1894, p. 2. Le secrétaire, un certain Joron, continue : « et de Paris, siège de la société-mère, le secrétaire général, M. Delaire, envoyait en même temps par dépêche ses compliments et ses vœux ».

52. Lors du carême de 1902, dans la cathédrale de Montréal, Mgr Emard s'étonne : « Et, chose étrange, plus les fortunes s'accumulent, plus les travailleurs deviennent accablés. [...] Le danger du jour c'est le sans-travail [...], celui qui, se sentant du cœur dans la poitrine, des bras solides et une belle intelligence, qui ayant une famille à faire vivre, ne peut trouver à exercer un métier, à gagner sa vie. Ce malheur ne devrait pas exister dans une société vraiment chrétienne », voir « Prédication de carême. A la Cathédrale Mgr Emard prêche sur 'Le Travail' [...] », *La Presse*, 17 mars 1902, p. 5. Mgr Emard a réuni ses principaux textes en volumes : *Oeuvres pastorales de Mgr J.-M. Emard*, Paris, Téqui, 1921-1924, 5 vol. (on y trouve des textes écrits de 1892 à 1922). Un détail fera voir la tendance novatrice chez Mgr Emard : en 1894, il fait construire, non loin de la cathédrale, « un édifice destiné à recevoir pendant toute la journée les enfants des familles d'ouvriers employés dans les manufactures. Cette institution sera organisée sur le modèle des « kindergarten en Allemagne ». L'évêque « s'occupe aussi de jeter les bases d'un nouveau collège commercial », voir N. Levasseur, « Une visite à Valleyfield », *Le Progrès de Valleyfield*, 16 août 1894, p. 2 (reproduit de *L'Événement* de Québec).

53. A. Delaire, « Unions de la paix sociale, Présentations et correspondance », *RS*, 5^e s., 7 (1^{er} mars 1904), p. 408. Par la même occasion, « il recommande à la Société des visites aux divers établissements charitables trop peu connus ».

54. L. Groulx, *Mes mémoires*, t. 1, Montréal, Fides, 1970, p. 202-03.

55. Comme avant lui Mgr Dupanloup, un autre évêque libéral modéré, peut-être n'avait-il pas assez pris garde qu'il risquait d'étendre à tout le laïc la suspicion que lui inspiraient les laïcs intégristes? Voir C. Marilhac, *Le Diocèse d'Orléans sous l'épiscopat de Mgr Dupanloup, 1849-1878, Sociologie religieuse et mentalités collectives*, Paris, Plon, 1962, p. 45.

56. L. Le Jeune, *Dictionnaire général... du Canada*, t. 2, Université d'Ottawa, 1931, p. 490. L'abbé Philippe Perrier l'appelle « l'évêque social », cité par E.-J. Auclair, « Le Parler français au Canada », *Revue canadienne*, t. 2, 1910, p. 22. Quant à Mgr Brunault, il ne semble avoir assisté qu'à la réunion du 21 avril 1904, qui portait sur la lutte antialcoolique. Voir A. Delaire, « Unions de la paix sociale, Présentations et correspondance », *RS*, 5^e s., 7 (16 mai 1904), p. 820.

57. En 1904, Mgr Archambeault adhère à la Société internationale de science sociale (groupe tourvillien rival de la branche leplaysienne aimée), mais pour peu de temps puisque son nom disparaît de la liste en 1906,

La plupart des autres clercs membres de la Société — une dizaine — ont occupé des fonctions importantes : un supérieur de communauté, le P. Célestin Augier, o.m.i., un Français; deux supérieurs de séminaire, les abbés A. Nantel et H. Cousineau à Sainte-Thérèse; un professeur, puis principal d'école normale, l'abbé L.-A. Desrosiers; des chanoines; le secrétaire de l'Université Laval à Montréal, l'abbé G. Bourassa. Arrivé sur le tard, l'abbé Philippe Perrier, membre du bureau de direction de la Société en 1907, jouera un rôle important dans l'École sociale populaire et les Semaines sociales du Canada⁵⁸. Il constitue ainsi un lien entre ces institutions et la Société. Cependant deux leplaysiens marquants, les abbés Stanislas Lortie et Eugène Lapointe, le premier à Québec, le second à Chicoutimi, n'ont jamais adhéré à la SCES. Mais ces deux noms appartiennent à l'histoire de la Société d'économie politique et sociale de Québec⁵⁹. Certains de ces clercs ont soutenu, à l'occasion, des idées assez avancées, tel l'abbé Desrosiers qui, vers 1912, aurait été partisan de l'instruction obligatoire⁶⁰. En somme, comme dans le cas des membres laïcs, on remarque parmi les clercs beaucoup de notabilités et de chefs de file, ce qui était de nature à rehausser le prestige de la Société et à renforcer son influence. En revanche, bien peu étaient à même de se livrer à la recherche sociologique.

Il n'est pas sans intérêt de noter que les décès de membres importants de la première heure ou de recrues prometteuses ont hypothéqué l'avenir de la Société. Qu'on en juge par cette liste partielle : en 1902, Joseph Royal et L.-I. Boivin; en 1904, U.-E. Archambault, G. Bourassa, le président L.-A. Chauvin; en 1905, J.-D. Chartrand; en 1906, L.-G. Baby; en 1909, G.-A. Nantel; en 1910, J.-A. Chicoyne; en 1911, le vétéran L.-W. Sicotte et le jeune Philippe Durocher, secrétaire de la Société; en 1912, Alphonse Desjardins; en 1913, le docteur Séverin Lachapelle⁶¹.

II — CRITIQUES DE LA SCES

Les journaux tenaient le public au courant des activités de la Société canadienne d'économie sociale. La plupart du temps, ils la jugeaient utile et nécessaire. *La Presse*, en 1890, se réjouit de voir la Société s'efforcer de « répandre dans les esprits inquiets de notre pays les doctrines fortes et rassurantes des Le Play et des Claudio Jannet ». Elle ajoute : « Nous souhaitons plein succès à cette société, destinée à faire le plus grand bien à notre monde politique et sociale [sic]⁶². » En 1894, *La Minerve* y va de ses encouragements : « Cette société qui est appelée à continuer ici l'œuvre si saine et si fructueuse de Frédéric

voir *Bulletin de la Société internationale de science sociale*, année 1904, 1^{re} livraison, p. 6; année 1906, 21^e livraison, p. 8-9. A Québec, l'abbé Lortie, pendant quelque temps, sera membre à la fois des deux branches du mouvement leplaysien, voir *Bulletin...*, année 1905, 19^e et 20^e livraisons, p. 225; année 1910, 65^e livraison, p. 8).

58. « La Société canadienne d'économie sociale », *La Presse*, 12 oct. 1907, p. 32.

59. A notre connaissance, le premier Canadien français à recevoir une formation universitaire en sciences sociales fut l'abbé J.-A. Mousseau, du diocèse de Valleyfield, qui obtint en 1907 une licence de science sociale à l'Université de Louvain, voir « Personnel », *Le Nationaliste*, 25 août 1907, p. 4. Il n'était membre ni de la SCES, ni du mouvement leplaysien de France — branche aînée ou branche tourvillienne.

60. R. Rumilly, *Histoire de la Province de Québec*, t. 17, *Les écoles du Keewatin*, Montréal, Montréal-Editions, [1946], p. 197.

61. P. Durocher, né en 1883, est entré dans la Société en 1906 et en est devenu le secrétaire en 1907. Il est décédé en juin 1911. Comme Mgr Archambeault et l'abbé Lortie, il a été aussi membre de la branche tourvillienne, de 1907 à sa mort, *Bulletin de la Société internationale de science sociale*, année 1907, 33^e livraison, p. 173; année 1912, 89^e et 90^e livraisons, p. 7.

62. [Sans titre], *La Presse*, 8 juil. 1890, p. 3.

Le Play dans les matières sociales ne peut manquer de faire un grand bien⁶³. » Elle juge les début prometteurs. Quelques années plus tard, *Le Journal* saluera la Société, « cette vaillante phalange [...] qui au Canada, à Montréal surtout, répand et les idées et les saines doctrines de la Réforme sociale⁶⁴ ». Les relations avec les autorités ecclésiastiques ont toujours été excellentes, en dépit des réserves de quelques ultramontains au tout début. L'organe de l'archevêché donne son approbation à la Société : « Son influence, à la condition d'être persévérante, ne peut manquer de produire les meilleurs résultats⁶⁵. » Quant à *La Presse*, elle renouvellera en 1906 ses éloges à l'égard de la Société, « la seule du genre à Montréal » : elle « poursuit une œuvre éminemment nationale et pleine d'un désintéressement qui fait honneur à ceux qui la dirigent dans cette voie vraiment remarquable⁶⁶ ».

Mais il arrive aussi que l'on fasse des allusions discrètes aux carences de la Société⁶⁷. *La Presse*, en 1895, dans un article très intéressant, rappelle leur devoir aux « classes responsables », qui devraient chercher à « se rapprocher, à se concerter, à s'entendre pour l'utilité du grand nombre », donc pour jouer pleinement leur rôle « d'éducateurs naturels de la démocratie ». Elle fait sienne les opinions de Georges Picot et Paul Leroy-Beaulieu : il faut organiser, « sur de larges bases, l'enseignement de l'économie sociale » et garantir le prestige de cette science encore jeune en la gardant « impartiale et sereine ». C'est par son caractère scientifique qu'elle fera tomber les préventions des « uns [qui] sont prêts à l'accuser d'impuissance, et [des] autres [qui] seraient volontiers disposés à lui imputer des arrière-pensées intéressées ». Le journal adopte sans réserve le point de vue positiviste — le fait vaut d'être relevé à une époque où l'on sentait d'habitude le besoin de subordonner la pensée sociale à l'enseignement de l'Église. L'économie sociale doit être au-dessus de la mêlée comme toute autre science, physique, chimie, botanique. A l'instar de ces dernières, la science sociale a son objet propre : les « modes de formation, de conservation et de progrès des groupes humains qu'on appelle des sociétés ». *La Presse* souhaite donc, au Québec, des émules de l'exemple français⁶⁸. Cela supposerait, de la part de la Société d'économie sociale, un effort concerté pour remplir sa fonction de recherche et, de la part de l'université, la conscience de l'urgente nécessité de s'ouvrir aux sciences sociales. *La Presse* résume sa pensée, en 1896, de façon frappante : « Par malheur, si nous avons des orateurs brillants et convaincus, nous manquons de sociologues⁶⁹. » On peut deviner dans ces propos des critiques voilées à l'égard de la Société et de l'enseignement supérieur.

63. « Société d'économie sociale », *La Minerve*, 23 mai 1894, p. 2.

64. « Economie sociale », *Le Journal*, 1^{er} juin 1903, p. 8. Cette feuille venait d'ailleurs de lancer un appel à la « jeunesse studieuse » pour qu'elle suive les travaux de la Société, (« La Société d'économie sociale », *Le Journal*, 7 mars 1903, p. 7).

65. « Association canadienne d'économie sociale », *La Semaine Religieuse de Montréal*, 22^e année, 43, 18 (2 mai 1904), p. 303.

66. « Economie sociale et politique », *La Presse*, 19 oct. 1906, p. 1 et 9. Et d'ajouter : « l'on sait que c'est une lacune pour notre cité qu'il n'y ait pas plus de sociétés littéraires scientifiques ou économiques où la jeunesse studieuse puisse trouver un moyen d'occuper intellectuellement ses moments de loisir ».

67. Comment ne pas voir un reproche discret dans cette observation d'Alexis Delaire, secrétaire de la Société internationale d'économie sociale et des Unions de la paix sociale : « Il est fort à souhaiter, cependant, que ceux de nos membres qui résident au loin rédigent aussi des études précises et complètes sur l'état économique et moral des populations qui les entourent. » A. Delaire, « La Société d'économie sociale et les Unions en 1900-1901 », *RS*, 5^e s., 2 (juil. 1901), p. 15.

68. « Les classes responsables », *La Presse*, 1^{er} août 1895, p. 2.

69. « Chronique du jour, Les sciences sociales », *La Presse*, 28 oct. 1896, p. 4. Et le journal est convaincu qu'il faut se mettre à l'école de la France car elle « est peut-être le pays où la science sociologique est le plus en honneur », « Du salaire », *La Presse*, 5 sept. 1903, p. 10. Attirant l'attention de ses lecteurs sur les travaux récents concernant la question du salaire — dont les études du leplaysien Emile Levasseur — elle affirme : « On a tort de croire qu'en cette si difficile matière, l'œuvre des théoriciens est inutile. Elle fournit à

Parfois aussi, les critiques sont explicites et sans détour. Elles sont venues de Jules Helbronner dans *La Presse* — assez curieusement, cette dernière censure ou encense, selon le journaliste — et de Léon Gérin, qui, contrairement à Helbronner et bien qu'il soit tourvillien, a appartenu à la Société de 1888 à 1892. Leurs reproches sont d'ailleurs presque diamétralement opposés : trop peu engagée pour le premier, la Société n'est pas assez savante au goût du second. Helbronner, alias Jean-Baptiste Gagnepetit, ironise, en 1894, aux dépens de la Société. Le contexte est celui de la grève des menuisiers-charpentiers et du congédiement par le Canadien Pacifique d'un grand nombre d'ouvriers. Il se moque des « nombreuses sociétés qui prétendent s'occuper directement ou indirectement de la question sociale et qui ne manquent jamais de manifester, en de très beaux discours, leur amour platonique pour les classes ouvrières ». Et de s'interroger : « Pourquoi, par exemple, la Société d'Économie Sociale ne nous donnerait-elle pas son opinion sur les devoirs et les obligations des grandes compagnies envers leurs ouvriers⁷⁰? » *La Presse* revient à la charge quelques jours plus tard pour regretter que la Société d'économie sociale et d'autres associations ne fassent « presque rien pour aider à la solution de la question sociale » et se contentent « d'encouragements platoniques, de conseils anodins et d'études théoriques⁷¹ ». Reproches de militants, pourrait-on dire. Au cours de l'éclipse que connaît la Société, en 1901-1902, *La Presse* regrette, dans un article anonyme, que l'on « néglige l'étude de la question sociale ». Elle attribue cette carence à « la rareté et [au] peu d'importance des conflits entre le travail et le capital au Canada ». Elle remarque la mise en veilleuse de la Société et la critique encore : « Il existe [...] ou du moins, il a existé à Montréal une section de la Société d'Économie Sociale de Paris, dont les travaux très intéressants, mais ne touchant que de très loin la question sociale, ont complètement cessé depuis des années⁷². »

Les critiques de Léon Gérin diffèrent. Auteur de travaux portant sur l'histoire de la colonisation, la sociologie rurale et le « type canadien-français », il reproche à la SCES de ne pas avoir réussi à devenir une véritable société savante. Elle lui avait tout de même servi de tribune puisque c'est au cours de ses séances qu'il avait présenté ses communications, de 1888 à 1892. Si, en arrière-plan, se profile le schisme tourvillien et son exclusivisme, cela ne saurait tout expliquer. Au fond, la déception de Gérin vient de ce que la Société n'a pu lui offrir le milieu intellectuel stimulant auquel il aspirait⁷³.

toutes les personnes se préoccupant des relations entre patrons et ouvriers des données positives, des bases sérieuses sur lesquelles elles peuvent s'appuyer pour régler des différends qui n'ont souvent d'autre point de départ que l'ignorance des causes aux effets desquelles on cherche remède. »

70. Jean-Baptiste Gagnepetit, « Chronique ouvrière. Deux exemples à méditer », *La Presse*, 5 mai 1894, p. 6. Il faut dire que, dans cet article, Helbronner s'en prend aussi à la Société de Protection des femmes et des enfants, au Conseil national des femmes et même à des sociétés ouvrières. En d'autres circonstances, il n'hésite pas à se couvrir de l'autorité de l'École de la Réforme sociale : « Pour éviter à *La Patrie* l'occasion d'adresser à *La Presse* une bordée d'injures à propos de cette chronique, je vais la mettre sous la protection d'hommes qui sont au-dessus des attaques de l'organe rouge. » Il cite Le Play et son disciple Cheysson, ainsi que le comte de Mun, des « hommes de bien », voir Jean-Baptiste Gagnepetit, « Chronique ouvrière », *La Presse*, 8 août 1891, p. 4.

71. « Le Bureau de Travail de «La Presse» », *La Presse*, 12 mai 1894, p. 6.

72. [S.a.], « La question sociale », *La Presse*, 13 nov. 1902, p. 4. L'auteur ajoute, en prêtant au terme sociologie un sens différent de son acception usuelle : « La sociologie est une science purement ouvrière, ou à peu près, au Canada. En dehors de quelques rares personnalités, les ouvriers sont seuls à se préoccuper des graves problèmes qui, aujourd'hui, passionnent les esprits les plus éclairés dans tous les pays du monde. »

73. ASJCF, Fonds Gérin, L. Gérin à H. de Tourville, 20 août 1890 : « Isolé, privé depuis longtemps de l'influence salutaire de la discussion et de l'émulation, je m'étais fait un petit nid bien moelleux au sein des vérités découvertes [...] ». En privé, il se gausse de la SCES : notre société « convoquait la seule réunion qu'elle

Lors de son séjour d'études à Paris, Gérin avait été l'élève d'Edmond Demolins, l'un des chefs de l'École tourvillienne avec Paul de Rousiers. Demolins lui avait confié la mission d'être « l'introducteur de la science sociale dans le Nouveau Monde⁷⁴ ». Pour un si jeune homme, sans situation, il n'était pas facile de créer « un centre d'études sociales qui propagera ensuite la science nouvelle en Amérique⁷⁵ ». Puis Rameau de Saint-Père fondait la SCES, fille de la branche aînée du mouvement leplaysien, en froid avec les dissidents tourvilliens. Demolins a peu d'estime pour la nouvelle société canadienne et le groupe français responsable de son établissement : « Nous sommes en avance sur ces braves gens comme les chimistes le sont sur les alchimistes et les astronomes sur les astrologues. » Pour Demolins, la SCES ne saurait constituer le centre qu'il souhaite : « Assurément vous ne tirerez pas grand chose d'une société composée d'avocats, de journalistes et de curieux peu disposés à travailler et à apprendre méthodiquement une science qu'ils croient posséder de naissance⁷⁶ ». Mais Gérin pourra peut-être y recruter quelques jeunes gens prêts à travailler avec lui, et y recueillir quelques abonnements à *La Science sociale*, revue tourvillienne. Comme la SCES invite ses membres à adhérer aux Unions de la paix sociale, Gérin consulte son maître, qui lui conseille de s'en garder : « Ce serait recommencer au Canada ce qui nous a si mal réussi en France. La science [sociale] ne s'est développée sérieusement que depuis que nous avons détaché ce boulet de nos pieds, ou plutôt qu'il s'est détaché par la force des choses⁷⁷. » Mais Gérin a fort à faire pour « resserrer les liens de [son] petit groupe naissant⁷⁸ ». De quoi s'agit-il? Peut-être de l'Association canadienne pour l'étude et la diffusion de la science sociale, une rivale — d'ailleurs éphémère — de la SCES. Le 12 janvier 1892, l'Association se donne un bureau et un comité de régie; Gérin est membre de ce dernier⁷⁹. Quel est le lien entre l'Association et le mouvement fondé par Demolins sous le nom de Société pour le développement de l'initiative privée? Il est difficile de le

ait eue cette année, et pourquoi?... pour féliciter Mgr Emard sur son élévation à l'épiscopat! », ASJCF, Fonds Gérin, L. Gérin à D. Gérin, 28 mai 1892.

74. ASJCF, Fonds Gérin, E. Demolins à L. Gérin, 13 janv. 1887.

75. ASJCF, Fonds Gérin, E. Demolins à L. Gérin, 15 nov. 1886.

76. ASJCF, Fonds Gérin, E. Demolins à L. Gérin, 13 déc. 1888. Pour les tourvilliens, le Canada français n'est pas, comme aux yeux des leplaysiens de la branche aînée, une « grande nation modèle de notre temps ». Dans la lettre qu'on vient de citer, Demolins écrit : « Votre pauvre pays très solide par en bas me paraît terriblement ébranlé dans les classes supérieures : les journalistes et les avocats vous font un mal prodigieux. »

77. ASJCF, Fonds Gérin, E. Demolins à L. Gérin, 30 août 1889. Demolins reprend son avertissement habituel : « On ne peut marcher dans les sciences qu'avec des gens qui veulent travailler sérieusement. » Pourtant les tourvilliens se sont lancés, eux aussi, non seulement dans la vulgarisation, mais encore dans un projet de réforme pratique. Ils ont fondé, parallèlement à leur Société internationale de science sociale, une Société pour le développement de l'initiative privée et la vulgarisation de la science sociale, qu'ils ont commis la faute d'appeler, dans un premier temps, *Alliance antisocialiste*. Leur grande idée est qu'il faut se mettre à l'école de la « race anglo-saxonne » qui domine un peu partout sur le globe. « Or, elle doit sa prodigieuse puissance d'expansion, sa supériorité agricole, industrielle et commerciale, à un seul fait : le développement intense de l'initiative privée; la limitation étroite des attributions de l'Etat, » voir « L'histoire de la société », *Le Mouvement social*, 1 (juin 1892), p. 1-3. Gérin emboîtera le pas à ses maîtres au lieu de s'en tenir à la recherche et à l'étude, voir L. Gérin, « L'éducation », *La Minerve*, 31 oct. et 3 nov. 1892, p. 2; « L'initiative privée », *La Minerve*, 8 nov. 1892, p. 2. L'opposition entre leplaysiens de la vieille école et tourvilliens paraît reposer, au moins en partie, sur un conflit idéologique, engendré par l'accentuation, chez ces derniers, de l'esprit de nouveauté au détriment de l'esprit de tradition, par le renforcement de l'individualisme et une insistance accrue sur le modèle anglo-saxon constituant les éléments de la seconde tendance. Les deux tendances se rejoignent cependant dans un même rejet de l'interventionnisme d'Etat.

78. ASJCF, Fonds Gérin, E. Demolins à L. Gérin, 11 mai 1891.

79. « Science sociale », *La Presse*, 16 janv. 1892, p. 7; *La Minerve*, 16 janv. 1892, p. 1. Le docteur A.-B. Larocque est le président de l'Association. Il avait assisté à la conférence de Rameau le 9 novembre 1888. Le docteur Séverin Lachapelle, pourtant membre de la SCES, fait aussi partie du comité de régie. Contrairement à la SCES, l'Association veut recruter ses membres dans les deux groupes linguistiques.

préciser. Outre Léon Gérin, d'autres Québécois ont adhéré à la Société pour l'initiative privée, certains même déjà membres de la SCES : parmi ces derniers, Boucher de La Bruère, le juge Louis Tellier, U.-E. Archambault⁸⁰. Quoi qu'il en soit, l'Association s'intéresse d'abord à la moralité publique, puis, ayant perdu son président en janvier 1893, semble disparaître sans laisser de trace⁸¹. Nouvelle déception pour Gérin, qui, d'ailleurs, devenu fonctionnaire fédéral, habite désormais à Ottawa. Il faudra attendre plus de dix ans avant qu'Errol Bouchette et Léon Gérin fondent, dans la capitale fédérale, un cercle de science sociale, dont le rôle sera finalement très restreint. Gérin réussit quand même à faire quelques convertis, tel Fernand Rinfret⁸². Et il continue à critiquer le « type de société à grand déploiement mais à résultats faibles », type où il classe sans l'ombre d'un doute la Société canadienne d'économie sociale de Montréal, déjà relativement ancienne, et la Société d'économie politique et sociale de Québec, en voie d'organisation. Le portrait, peu flatteur, vaut la peine d'être cité :

L'erreur jusqu'à présent paraît avoir été de reléguer au second rang l'étude méthodique et l'action personnelle. On a fondé des sociétés sous le patronage de sommités du monde ecclésiastique ou politique; sociétés ne comprenant qu'un fort petit nombre de membres sérieux, qui étudient, ou ont étudié autrefois les questions sociales (et encore sans méthode); et l'action de ces sociétés se borne à quelques conférences, où un auditoire, parfois nombreux, reçoit l'impression superficielle que peuvent laisser quelques instants de passagère et distraite attention⁸³.

III — SURVIE DE LA SCES

A partir du printemps 1908, la Société se fait très discrète, au point que l'on pourrait croire à sa disparition. Il semble pourtant qu'elle ait survécu, tant bien que mal, jusqu'en 1911, date de la fondation de l'École sociale populaire, plus clérical que la Société. L'hypothèse à examiner est donc celle de la disparition de la Société au profit de l'École. Cependant on voudra bien remarquer que l'École n'a pas évincé ou écrasé la Société car, en fait, celle-ci était moribonde à cette époque. Malgré nos efforts, nous n'avons pu arriver à des certitudes, mais les indices recueillis nous permettent de soutenir, croyons-nous, que la Société se survit en quelque sorte dans l'École Sociale Populaire, bien que celle-ci ne puisse être considérée comme une association leplaysienne, à strictement parler⁸⁴. L'École

80. Voir les adhésions dans *Le Mouvement social*, 1892-1898.

81. « Diffusion des sciences sociales », *La Presse*, 19 mars 1892, p. 8 (contre les « afficheurs de gravures immorales »); « Diffusion des sciences sociales », *La Minerve*, 21 mars 1892, p. 1 : « les principes de l'hygiène dans les familles »; « la saine morale dans la famille »; « Science sociale », *La Presse*, 13 juin 1892, p. 4 : « l'influence du père dans la famille »; « Mort du dr Larocque, ancien officier d'hygiène », *La Presse*, 16 janv. 1893, p. 6; « Feu le Dr. Larocque », *La Presse*, 19 janv. 1893, p. 6.

82. ASJCF, Fonds Gérin, F. Rinfret à L. Gérin, 20 août 1906; F. Rinfret, « M. Léon Gérin et la Science sociale », *L'Avenir du Nord*, 2 nov. 1906, p. 1-2; F. Rinfret, « Leçons d'initiative », *L'Avenir du Nord*, 16 nov. 1906, p. 2 et 23 nov. 1906, p. 2-3; F. Rinfret, « L'initiative », *L'Avenir du Nord*, 11 janv. 1907, p. 1-2.

83. L. Gérin, « La Vulgarisation de la science sociale chez les Canadiens français », *MSRC*, 2^e s., 11 (1905), section I, p. 81. Bouchette et Gérin tenteront, de 1909 à 1912, d'obtenir la création d'une section de science sociale à la Société Royale du Canada. Ce sera un échec. Cependant, « depuis 1912, la sociologie, comme aussi l'économie politique, figure parmi les sujets officiellement assignés aux deux sections de lettres, l'une française, l'autre anglaise, composant, avec deux sections de sciences, la Société Royale du Canada », voir L. Gérin, « La sociologie : le mot et la chose », *MSRC*, 3^e s., 8 (1915), section I, p. 321.

84. Là-dessus, nul doute possible. On n'a qu'à lire le premier point du programme de l'École : « L'École Sociale Populaire, dans un esprit de parfaite soumission à l'autorité religieuse, déclare : § Que la question sociale étant avant tout une question morale et religieuse, c'est à l'Eglise qu'il en faut d'abord demander la solution », voir *L'École Sociale Populaire, Son but, son organisation, son programme*, Montréal, Secrétariat de l'École Sociale Populaire, 1911, p. 17. Le point de départ de Le Play est tout différent : l'observation des sociétés, aidée du raisonnement, en dehors de tout dogme religieux et de tout principe philosophique préconçu. Cette démarche

est essentiellement un lieu d'étude, de développement, de vulgarisation et d'application de la doctrine sociale de l'Eglise. Il est vrai que dans la Société, à cette époque, la doctrine sociale de l'Eglise tendait à évincer la pensée leplaysienne de sorte que le passage de la Société à l'Ecole, au point de vue idéologique, ne présentait guère de difficulté⁸⁵.

Il est certain que des relations personnelles ont facilité le rapprochement entre la Société et l'Ecole naissante. On sait que l'Ecole est née lors d'un congrès interdiocésain, tenu à Montréal, en janvier 1911, afin d'étudier le problème de l'organisation ouvrière au Québec. Ce n'était pas un congrès des Ligues du Sacré-Cœur, mais il avait été organisé par la Fédération générale des Ligues du Sacré-Cœur. Or des membres de la Société avaient participé aux activités des Ligues avant cette date. Ainsi, à la séance de clôture du congrès de 1910 des Ligues du Sacré-Cœur, deux membres de la Société avaient pris la parole : le juge Eugène Lafontaine et l'abbé Philippe Perrier⁸⁶.

Le 11 avril 1911, l'archevêque de Montréal, Mgr Bruchési, approuve le programme et la constitution de l'Ecole. Des membres actuels ou anciens de la Société font partie de la direction de l'Ecole. L'abbé Philippe Perrier est président du bureau de direction; Edouard Montpetit, premier vice-président. Le secrétaire du comité d'études et des publications est Fortunat Bourbonnière, membre de la Société depuis 1905, avocat, secrétaire de la Fédération des Chambres de commerce du Québec⁸⁷. Pour sa part, le président de la Société, Alphonse Desjardins, adhère à l'Ecole en septembre 1911⁸⁸. Le Père Léonidas Hudon, s.j., entreprend des démarches auprès de lui en vue de fusionner la Société avec l'Ecole : « Ce serait pour nous, écrit-il, beaucoup d'honneur en même temps qu'un avantage incalculable⁸⁹. » Desjardins pense que l'idée devrait « rencontrer le bon vouloir général. La seule difficulté qui se présentera sera de réunir en assemblée les membres [...] pour leur faire déclarer régulièrement que tel est leur désir⁹⁰. » Le 1^{er} novembre 1911, le Père

n'est nullement dirigée contre l'Eglise : « Mes jugements [...] n'impliquent, dans ma pensée, quelle qu'en soit l'expression, aucun blâme indirect des principes de l'Eglise, que je laisse au-dessus de toute discussion », voir *La Réforme sociale en France*, ch. 9, § II. Sa règle de conduite se résume ainsi : « je constate le fait sans toucher à la doctrine », *ibid.*, ch. 11, § 5, n. 1. D'ailleurs, Le Play regrettait les divisions entre ultramontains et libéraux chez les catholiques. Ces déclarations, mal comprises souvent, ont nui à Le Play auprès de catholiques fervents. Certains, parmi ces derniers, ont voulu se le réapproprier en interprétant à leur façon des vérités leplaysiennes, telle la religion fondement des sociétés. Le Play veut parler de toute religion, quelle qu'elle soit, peu importe le temps ou le lieu. Il n'entend nullement faire découler pour autant la science sociale, par voie de déduction, des livres saints et du magistère.

85. Répétons qu'au point de vue idéologique la doctrine sociale de l'Eglise et celle de Le Play sont voisines; seules des divergences d'accent les séparent. La différence se laisse plus facilement saisir quant à la méthode : l'Ecole Sociale Populaire soumet les résultats de sa recherche au contrôle du magistère alors que l'Ecole de Le Play, en principe, ne se réclame que de l'expérience et de la raison. Mais en deçà des conclusions, au cours de l'étape heuristique, rien n'interdit à l'Ecole Sociale Populaire de recourir à toutes les ressources de l'induction, comme le veut la démarche positiviste.

86. « Clôture du congrès des Ligues du Sacré-Cœur », *La Presse*, 13 sept. 1910, p. 12. Lafontaine y a parlé de la tempérance et du travail des sociétés de tempérance, et l'abbé Perrier de l'éducation sociale par la Conférence de la Bonne Presse.

87. On remarque que dès sa fondation l'Ecole inaugure une collection de publications, ce que la Société n'a jamais pu faire. Le caractère beaucoup plus cléral de l'Ecole est manifeste dans la composition de sa direction : sur 20 dirigeants, on compte 10 clercs, voir *L'Ecole Sociale Populaire*, p. 19-20.

88. ASJCF, Fonds Desjardins, L. Hudon, s.j., à A. Desjardins, 27 sept. 1911.

89. *Ibid.*

90. ASJCF, Fonds Desjardins, A. Desjardins à L. Hudon, s.j., 5 oct. 1911 (brouillon). Desjardins explique que le secrétaire de la SCES, P. Durocher, avait tous les documents en main au moment de son décès. Nous supposons que cela signifie qu'il faudrait d'abord les récupérer. Mais la Société existait-elle encore autrement que sur papier? En effet, dans ce brouillon, un passage qui ne paraît pas avoir été retenu pour la lettre se lit ainsi :

Hudon invite Desjardins et ses collègues de la Société à participer à une réunion du bureau de direction de l'École, le 8 novembre, « où nous discuterons la fusion de nos sociétés⁹¹ ». Finalement, y a-t-il eu fusion? La documentation est muette. Tout ce qu'on sait c'est que l'École Sociale Populaire a été inaugurée solennellement au Monument national le 12 novembre 1911 et que Desjardins y avait été invité.

Un article de l'abbé Emile Chartier, paru en 1914, laisse perplexe. L'auteur constate d'abord : « Les *Sociétés d'économie sociale* ont produit encore trop peu de documents publics. C'est qu'elles opèrent surtout dans l'ombre du cabinet de travail. » Après avoir mentionné le groupe de Québec, il écrit : « Le groupe de Montréal s'organise sous la direction de Mgr Georges Gauthier, avec les abbés Gouin et Maurice comme secrétaires⁹². » Dans ce groupe de Montréal, la Société canadienne d'économie sociale se continue-t-elle? On serait porté à croire qu'il s'agit plutôt du résultat des dissensions qui nuisaient au bon fonctionnement de l'École sociale populaire. Les dirigeants de l'École ne s'entendaient pas sur son rôle dans la fondation et la direction de syndicats catholiques. Au tout début de 1915, on décide de dissoudre l'équipe fondatrice et de confier l'École aux jésuites, qui en feront essentiellement une œuvre d'éducation sociale⁹³.

Reste le cas de la Société d'économie politique et sociale de Québec. On se rappelle que la SCES a été fondée par le leplaysien Rameau de Saint-Père lors de son voyage de 1888. Pour être moins immédiat, le lien avec la Société d'économie politique et sociale de Québec est tout aussi réel. L'abbé Stanislas-Alfred Lortie avait assisté à l'une des conférences de Rameau sur la pensée de Le Play, et il en avait été très impressionné. Il adhère aux Unions de la paix sociale en février 1902. En 1904, l'Université Laval de Québec crée une chaire d'économie politique dans sa faculté de droit. La SCES veut profiter de l'occasion pour fonder une société sœur à Québec. Le président de la SCES, L.-A. Chauvin, devait y travailler, mais il est mort en juin 1904⁹⁴. C'est l'abbé Lortie qui, avec Joseph-Evariste Prince, fonde la Société d'économie politique et sociale de Québec, le 13 avril 1905, sous le haut patronage de l'archevêque, Mgr Louis-Nazaire Bégin, et du lieutenant-gouverneur, Louis-Amable Jetté. Ce dernier avait été — on s'en souvient — le premier président de la SCES. Quant à Prince, il est professeur à la faculté de droit de l'Université Laval à Québec depuis 1899 et le premier titulaire de la chaire d'économie politique de la même faculté (1904-1923)⁹⁵. Il sera secrétaire général, puis président de la nouvelle société⁹⁶. L'abbé

« J'ai tardé à vous répondre... dans l'espérance de pouvoir vous dire au nom de mes *anciens* collègues de la Société Canadienne d'Économie Sociale [incomplet] » (Les italiques sont de nous).

91. ASJCF, Fonds Desjardins, L. Hudon, s.j., à A. Desjardins, 1^{er} nov. 1911.

92. E. Chartier, « Mouvement des idées, Bulletin d'économie et d'action sociales », *Revue canadienne*, 1914, t. 1, p. 344. Il ajoute : « Quant à l'école des Trois-Rivières, où se dépensent MM. le chanoine Jules Massicotte et l'abbé Emile Cloutier, elle s'est fait connaître par sa corporation ouvrière et par la tenue d'un premier congrès d'action sociale. »

93. ASJCF, « Les origines de l'Institut social populaire », 2 p.

94. Alexis Delaire écrit que Chauvin « va se rendre à Québec pour préparer, avec l'aide de quelques professeurs de l'Université Laval, la formation d'une section de la Société canadienne d'Économie sociale sous le patronage de S. Exc. M. L.-A. Jetté, lieutenant-gouverneur de la province, président d'honneur de la Société », voir A. Delaire, « Unions de la paix sociale, Présentations et correspondance », *RS*, 5^e s., 7 (1^{er} avril 1904), p. 580. Delaire se réjouira de la fondation de la Société d'économie politique et sociale de Québec : « Comme l'Université Laval a organisé aussi à Québec une Société d'économie sociale et politique, il est permis de penser que les études sociales vont prendre un développement continu dans la Nouvelle-France, voir *bid*, 5^e s., 10 (1^{er} nov. 1905), p. 673.

95. Les archives de la Société d'économie politique et sociale de Québec sont conservées au Séminaire de Québec. Nous avons l'intention de publier un article sur cette société.

96. J. Sirois, « Société d'économie sociale et politique de Québec », *La Libre Parole*, 13 oct. 1906, p. 3.

Lortie et un groupe de laïcs liés à la Société d'économie politique et sociale de Québec fondent le journal *La Libre Parole* (17 juin 1905-21 déc. 1912)⁹⁷. Contrairement à celui de l'École sociale populaire, le programme de *La Libre Parole* paraît parfaitement conforme à la pensée de Le Play : « Discussion des questions nationales et politiques d'après les principes de l'économie sociale et de la raison, et à la lumière de l'histoire et de l'expérience du passé⁹⁸. » Malheureusement pour la Société d'économie politique et sociale de Québec, les énergies et le temps de ses membres seront très tôt sollicités pour une autre fondation : l'Action sociale catholique, mouvement institué le 31 mars 1907 par le cardinal Bégin, dont l'objet est « d'unir dans un effort commun les esprits et les volontés pour les faire travailler ensemble à la réalisation du progrès social catholique⁹⁹ ». Elle se donnera un organe, juridiquement distinct : *L'Action sociale catholique*. Le nom de l'abbé Lortie est aussi associé à ce journal. Ce prêtre remarquable mourra prématurément le 19 août 1912. La Société d'économie politique et sociale qu'il a fondée ne lui survivra guère : elle semble disparaître en 1915. Comme la SCES, elle n'aura été guère plus qu'un cercle d'étude et de discussions, sans pouvoir jouer le rôle de centre de recherche.

CONCLUSION

Les critiques de Gérin ne sont pas passées inaperçues. L'abbé Camille Roy, de l'Université Laval à Québec, regrette comme lui que la Société d'économie politique et sociale de Québec ne se soit pas organisée « sur une base plus scientifique ». Mais le pouvait-elle? Faute d'atteindre tout de suite la perfection, écrit Roy non sans une pointe d'ironie, « on a donc cru que l'essentiel était de commencer ». Et l'abbé d'expliquer sans ambages la modestie des débuts : « Il nous manque, ici comme à Montréal, beaucoup des éléments qu'il faut pour former une forte, méthodique et pratique société d'étude¹⁰⁰. » L'abbé voyait juste.

On peut évaluer la SCES comme société de pensée et comme société savante. Le bilan est évidemment beaucoup plus positif dans le premier cas que dans le second. La Société a été un bon « marché aux idées¹⁰¹ ». Elle a mis en circulation des éléments de doctrine et des problématiques, dont il serait intéressant de suivre la persistance et l'évolution bien après sa propre disparition, même si l'autorité de Léon XIII a bientôt été invoquée plus volontiers que celle de Frédéric Le Play. La montée du « personnel » clérical dans les lieux d'enseignement et d'action voués aux problèmes sociaux, traduit bien ce dernier phénomène. Ce n'est pas pour rien, par exemple, que la sociologie à l'Université Laval s'est développée dans la faculté de philosophie, même si les sciences sociales, par l'économie politique, avaient d'abord accédé à l'enseignement universitaire dans la faculté de

97. Parmi ces laïcs, on remarque Jules Dorion, qui occupera le poste de directeur du journal *L'Action sociale catholique*, dont le titre, raccourci, deviendra *L'Action catholique*. Dorion avait assisté à la conférence de Rameau avec son ami Lortie, voir J. Dorion, « L'Action sociale catholique et la presse catholique. Comment elles naquirent à Québec », *Almanach de l'Action sociale catholique*, 12^e année (1928), p. 12-13.

98. La Direction, « Notre programme », *La Libre Parole*, 1, 1 (17 juin 1905), p. 1. On vient de citer l'article V. L'article II se lit : « Soumission entière aux enseignements de l'Église catholique dans les questions religieuses. »

99. « L'Action sociale catholique », *Almanach de l'Action sociale catholique*, 1^{re} année (1917), p. 18.

100. ASJCF, Fonds Gérin, C. Roy à L. Gérin, 4 mars 1906. Roy répond ici à « La Vulgarisation de la science sociale », texte de Gérin cité plus haut.

101. Selon l'expression d'Yvan Lamonde dans « Les associations au Bas-Canada : de nouveaux marchés aux idées (1840-1867) », *Histoire sociale — Social History*, 8, 16 (nov. 1975), p. 361-69.

droit. Mais l'institutionnalisation des sciences sociales s'est produite si timidement et si tard dans l'histoire de la Société qu'il vaut mieux laisser ici cet aspect de côté¹⁰². Quant à l'influence des idées leplaysiennes, elle continue de s'exercer après la disparition de la Société, malgré la concurrence de la doctrine sociale de l'Eglise, mais de façon plus discrète. Par exemple, en 1918, le dominicain M.-A. Lamarche, en réponse à une enquête de *L'Action française* de Montréal sur « nos forces nationales », choisit de traiter de la paroisse, et il le fait à partir de l'enseignement de Le Play et de Tourville¹⁰³. Comme foyer de vulgarisation donc, la SCES a connu un certain succès, mais son rayonnement a été circonscrit par le manque de moyens. Ainsi elle n'a jamais réussi à se donner la revue ou la collection de brochures qu'elle souhaitait.

Au point de vue scientifique — ou monographique, pour parler comme les leplaysiens — le bilan est très faible, presque nul. Cela tient aux « éléments » qui composaient la Société, à ses membres, tous — ou presque — restés étrangers au travail monographique. Pourquoi?

Si l'on ne peut exclure tout à fait, comme facteurs d'explication, les motifs idéologiques, l'absence de peur sociale et le poids de l'institution cléricale — en somme l'ac-

102. M. Fournier, « De l'influence de la sociologie française au Québec », *Revue française de sociologie*, 13, supplément 1972, p. 630-65. Article intéressant, mais peu sûr pour la période avant 1920. L'auteur a d'ailleurs choisi de faire porter l'essentiel de son travail sur l'époque contemporaine. Dans ses propos sur le cas de Léon Gérin, il ne tient pas assez compte des divergences entre les branches aînée et tourvillienne de l'École de Le Play. Son explication idéologique de l'adhésion de Gérin à cette École manque de nuance. De plus, il ne paraît pas se rendre compte que certaines thèses tourvilliennes ne pouvaient que heurter les sentiments nationaux d'un bon nombre des compatriotes de Gérin. A ce propos, l'abbé Denis Gérin, oncle de Léon, écrivait à ce dernier : « Ton école [tourvillienne] me paraît entrer bien trop avant dans son projet de tout réformer d'après la formation anglo-saxonne. ça devient une manie. Si tout doit tendre à faire des hommes d'affaires, pourquoi ne pas prendre votre type chez le juif? Si l'on tient compte des difficultés qu'il a à surmonter, je le trouve en pratique et en résultats bien supérieur à l'Anglais. », voir ASJCF, Fonds Gérin, D. Gérin à L. Gérin, 3 juil. 1898; M. Fournier, « Les conflits de discipline : philosophie et sciences sociales au Québec, 1920-1960 », Collectif, *Philosophie au Québec*, Montréal, Bellarmin, 1976, p. 207-08. A rapprocher du rôle des Églises dans le développement de la sociologie universitaire aux États-Unis, mais à une époque antérieure : J.G. Morgan, « The Development of Sociology and the Social Gospel in America », *Sociological Analysis*, 30, 1 (1969), p. 42-53; M. Fournier, « Un intellectuel à la rencontre de deux mondes, Jean-Charles Falardeau et le développement de la sociologie universitaire au Québec », F. Dumont et Y. Martin (dir.), *Imaginaire social et représentations collectives. Mélanges offerts à Jean-Charles Falardeau*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1982, p. 361-85; M. Fournier, « L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec », *Sociologie et sociétés*, 5, 1 (mai 1973), p. 27-57; J.-C. Falardeau, « Antécédents, débuts et croissance de la sociologie au Québec », *Recherches sociographiques*, 15, 2-3 (1974), p. 135-65; G. Poulin, o.f.m., « L'enseignement des sciences sociales dans les universités canadiennes », *Culture*, 2 (1941), p. 338-49.

103. M.-A. Lamarche, o.p., « La paroisse, gardienne de la vie sociale », *Notre vie canadienne. Etudes et discours*, Montréal, Adj. Ménard, 1929, p. 197-215; On remarquera que des dominicains ont joué un certain rôle dans le mouvement leplaysien. On peut citer le P. Schwalm, décédé en 1908, voir « Le R.P. Schwalm », *Bulletin de la Société internationale de science sociale*, 1908, 53^e livraison, p. 461-62. Un dominicain français, le P. Antonin Plessis, arrivé au prieuré de Saint-Hyacinthe en 1887, s'est intéressé à la science sociale de Le Play, Tourville et Demolins, sous l'influence P. Schwalm, voir ASJCF, Fonds Gérin, E. Demolins à L. Gérin, 11 mai 1891. Malheureusement, les papiers du P. Plessis ont été détruits à son décès, en 1919, conformément à ses désirs, A. Gardeil, « Figures dominicaines contemporaines, III, Le Père Antonin Plessis », *L'Année dominicaine*, 56 (1920), p. 229-36. Quant au P. Georges-Henri Lévesque, on sait qu'il a souvent reconnu ce qu'il doit à l'École de Le Play, Tourville et Paul Bureau. Le franciscain québécois Gonzalve Poulin, qui avait reçu sa formation sociologique en France (1935-1939), témoigne du sort qu'ont connu les leplaysiens dans l'entre-deux-guerres : « Le milieu universitaire catholique était encore très attaché à l'École de Le Play et à ses méthodes d'analyse sociale alors que les institutions supérieures d'État étaient dominées par les théories sociologiques de Durkheim et des maîtres qu'il avait formés. », voir G. Poulin, o.f.m., « Itinéraires sociologiques », *Recherches sociographiques*, 15, 2-3 (mai-août 1974), p. 213. Cf. T.N. Clark, *Prophets and Patrons: The French University and the Emergence of the Social Sciences*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1973, x-282 p.

culturation relative et graduée du mouvement leplaysien d'ici au milieu canadien-français — il faut se garder de leur conférer une trop grande portée¹⁰⁴. Qu'il suffise de rappeler la diversité des allégeances partisans des membres de la Société et le caractère bien hypothétique des entraves cléricales à la recherche monographique. Pourquoi se serait-on opposé à une enquête sur le logement ouvrier à Montréal ou sur les pratiques testamentaires dans les campagnes¹⁰⁵? Il faut chercher ailleurs. Dès 1877, *La Revue de Montréal* appelait de ses vœux le développement de l'économie sociale au Canada français et attirait l'attention de ses lecteurs sur l'œuvre de Le Play. Elle soutenait, en substance, que, pour pratiquer cette science, il n'est pas nécessaire que de « graves problèmes se dressent, comme des spectres menaçants ». Elle se demandait : « Du reste, est-il bien vrai que nous n'ayons en fait d'économie sociale aucun problème à résoudre? » A quoi elle répondait par une question rhétorique : « Est-ce que l'émigration en particulier, l'état de notre industrie, la prostration de notre agriculture, le sort de notre colonisation ne disent rien à nos âmes? » Et de lancer une invitation à la jeunesse qui pourrait être intellectuelle : « N'y aurait-il en tout cela aucun problème digne de nos méditations, aucun sujet capable d'attirer l'attention de nos jeunes gens d'espérance, trop livrés, hélas! aux ardeurs des passions politiques¹⁰⁶? » L'appel de *La Revue de Montréal* mettra beaucoup de temps à se faire entendre. Peu d'écrivains, encore moins de savants — à part Léon Gérin, Errol Bouchette et Stanislas Lortie — mèneront des enquêtes monographiques et en publieront les résultats. Encore une fois, à quoi cela tient-il? Deux explications se présentent à l'esprit : une explication morale ou culturelle — les habitudes de vie de la bourgeoisie canadienne-française — et une explication socio-économique.

Les témoignages sont trop nombreux et trop concordants pour rejeter tout à fait la première. En 1870, à l'Union catholique de Saint-Hyacinthe, l'abbé J.-S. Raymond engage son auditoire à se livrer au travail intellectuel : « Il faut vaincre l'indolence naturelle, le goût des amusements et des plaisirs, l'attrait pour les lectures frivoles qui ne donne [sic] à l'intelligence qu'une délectation funeste ou du moins stérile¹⁰⁷. » Trente ans plus tard, à l'Union catholique de Montréal, cette fois, même son de cloche dans la conférence de Stanislas Côté, qui reproche aux jeunes leur incuriosité, leur nonchalance : « Nous ignorons l'univers, nous ignorons notre pays parce que nous sommes las avant que d'avoir travaillé, parce que nous craignons l'effort¹⁰⁸. » *Le Nationaliste* abondera dans le même sens : « On peut reprocher aux étudiants de s'être dans le passé trop limités à l'étude de leur profession et d'avoir gardé ensuite la même indifférence pour tout ce qui ne touchait pas à sa

104. La peur sociale n'est pas un état d'esprit au Canada français à cette époque. C'est plutôt, sauf quelques alertes à l'occasion de conflits ouvriers plus percutants, un lieu commun, une sorte d'avertissement. On reconnaît, sur les tribunes politiques et dans les journaux, que la lutte des classes n'a pas encore dressé la société contre elle-même.

105. Chez les plus obtus des doctrinaires, le dogmatisme pouvait porter à juger superflue l'entreprise monographique, du moins quant aux résultats pratiques. Si l'on met de côté la connaissance désintéressée et l'érudition pure, à quoi bon, en effet, ces travaux puisque l'on est convaincu que la solution de la question sociale se trouve déjà dans la Bible, la doctrine sociale de l'Église ou le libéralisme classique? Mais personne ne peut soutenir sérieusement qu'une position aussi outrée ait été fort répandue.

106. « A nos lecteurs », *Revue de Montréal*, 1, 1 (1877), p. 16-17. Les méfaits des passions politiques, voilà un thème cher à Edmond de Nevers, qui connaissait l'œuvre de Le Play et la citait à l'occasion, voir E. de Nevers, *L'Avenir du peuple canadien-français*, Paris, Jouve, 1896, p. 188.

107. J.-S. Raymond, « Enseignements des événements contemporains », *Revue canadienne*, 8 (1871), p. 49.

108. Voir le compte rendu de cette séance par A. Pelletier, « A l'Union catholique », *Le Journal*, 25 nov. 1901, p. 7.

pratique¹⁰⁹. » Paresse des jeunes, paresse des aînés. L'intervention, dans le débat, de la revue des dominicains, *Le Rosaire*, a un grand retentissement dans la presse : « Canadiens, [...] vous comptez arriver à tout sans persévérance, sans culture et sans travail [...] Croyez-moi, vous êtes bons enfants mais vous êtes paresseux. » Semonce mortifiante : « La paresse intellectuelle est le péché capital de toutes vos classes dirigeantes : si vous ne vous en corrigez pas vous ne serez jamais que des enfants de grande espérance qui n'arriveront pas à maturité¹¹⁰. »

Les mœurs, les habitudes de vie, l'inculture satisfaite, l'indolence ne sauraient tout expliquer. Les contemporains nous mettent eux-mêmes sur la piste des raisons profondes qui font que la vie intellectuelle languit, que les sociétés savantes se recrutent peu et ne produisent guère. En 1900, *Le Journal* observe : « Les questions d'économie politique et sociale sont à l'ordre du jour. On les ignore cependant parce qu'on n'a pas le temps de s'astreindre aux longues études; le « struggle for life » absorbe la vie¹¹¹. » En somme, vaincre la paresse ne suffit pas : il faut des loisirs et, pour en avoir, il faut des ressources. Il a manqué au Canada français une bourgeoisie suffisamment à l'aise pour s'adonner elle-même au travail intellectuel ou soutenir en mécène les efforts des autres. Les sociétés savantes de France, y compris la Société internationale d'économie sociale, étaient peuplées, pour une part, par des intellectuels de carrière — professeurs de l'enseignement secondaire ou supérieur — mais aussi par des amateurs instruits et éclairés que fournissaient en grand nombre les catégories fortunées des professions libérales, des propriétaires fonciers et des rentiers. Au Québec, on en a d'ailleurs pris conscience très tôt. En 1868, pour ne pas remonter plus haut, dans un texte d'une inspiration parfaitement leplaysienne, Pierre Boucher de La Bruère fait de semblables réflexions :

Aujourd'hui tout jeune homme, à bien peu d'exceptions près, est obligé de travailler pour vivre, de gagner sa subsistance et celle de sa famille, soit dans un bureau, ou derrière un comptoir. Toute la jeunesse se consume ainsi, de même que l'âge mûr, et la première période de la vieillesse arrive sans qu'on ait pu détourner son esprit ou de sa profession, ou de son négoce, pour le reporter sur des sujets en dehors de ses occupations journalières¹¹².

Tout changerait « si les moyens pécuniaires dans les familles étaient plus grands » : « une fois la famille fortement constituée, les lettres, les sciences et les arts recevraient en Canada une nouvelle et puissante impulsion¹¹³ ». Une trentaine d'années plus tard, un autre membre de la SCES reprendra ces propos : « Il manque à la race française en Canada un élément puissant de force, c'est l'indépendance de fortune¹¹⁴. » La conclusion s'impose d'elle-même : « Outillons dès maintenant la jeune génération non seulement pour la lutte

109. E. Lafortune, « Cette chaire d'économie politique », *Le Nationaliste*, 24 déc. 1905, p. 1 : « La grosse moyenne, continue-t-il, de nos médecins, de nos notaires, de nos avocats ne connaissent absolument rien en fait d'art, de littérature, de politique, — de vraie politique, — d'économie sociale. Cette ignorance est d'autant plus préjudiciable que la classe dirigeante s'est surtout recrutée jusqu'ici dans les professions libérales et que cette tendance n'est pas près de cesser. »

110. [Sans auteur], « Chronique », *Le Rosaire*, 9, 7 (juil. 1903), p. 222-23. Reproduction dans *La Nation*, d'après *La Patrie* : « Notre fête nationale », *La Nation*, 4 juil. 1904, p. 4-6.

111. « Questions sociales », *Le Journal*, 18 avril 1900, p. 5.

112. P. Boucher de La Bruère, « Le droit de tester », *Revue canadienne*, 5 (1868), p. 339. L'auteur considère que les membres du clergé enseignant, bien qu'individuellement fort démunis, ont tout le loisir de s'adonner au travail intellectuel, de sorte qu'ils « nous apparaissent [...] plus instruits que la plupart des hommes du monde ».

113. L'exercice de la liberté testamentaire selon le modèle de la famille-souche y contribuerait puissamment, d'après l'auteur.

114. J.-L. Archambault, « Etudes de mœurs judiciaires », *Revue canadienne*, 33 (1897), p. 745.

intellectuelle qui est la plus importante, mais aussi pour la lutte matérielle de la vie et pour la conquête légitime de tous les éléments d'activité possibles¹¹⁵. » Bref, enrichissons-nous car « le beau luxe du loisir » est le privilège de la fortune, ainsi que le rappelle *Le Moniteur du commerce*, dans une sorte de défense et illustration du rentier :

Les anciens considéraient comme indispensable que les citoyens eussent tout leur temps libre pour s'occuper de la chose publique. Même aujourd'hui, pour gérer convenablement certains intérêts sociaux, pour démêler les fils subtils de la politique et de la diplomatie, pour tenir les rênes du gouvernement, pour porter dignement le sceptre du goût dans le royaume des lettres et des arts, il faut des mains délicates que le travail quotidien n'ait pas endurcies et des intelligences sur lesquelles ne pèsent point les préoccupations d'une tâche à remplir et d'un revenu à gagner. Il ne suffit pas, pour remplir ces hautes fonctions, de quelques heures dérobées à l'atelier et au bureau.

L'oisiveté, dans ces conditions, n'est qu'une division du travail bien entendue, et ainsi pratiquée, bien loin d'être proscrite, elle doit être considérée comme la récompense suprême à laquelle pourront aspirer tous ceux qui auront assez travaillé et assez produit¹¹⁶.

Notre aperçu de sa composition socioprofessionnelle l'a montré, la Société canadienne d'économie sociale de Montréal comptait trop d'hommes d'action et pas assez d'hommes de cabinet, trop de membres besogneux des professions libérales, de journalistes prisonniers de l'actualité, de politiques pressés. En l'absence d'un véritable système universitaire, en mesure d'engager un corps professoral à plein temps, vers où donc aurait pu se tourner la Société pour parfaire sa tâche de vulgarisation et lancer un programme de recherche monographique¹¹⁷? Elle lui a fait cruellement défaut, cette classe intellectuelle, — composée de professeurs et d'amateurs libres de leur temps, — qui, au XIX^e siècle, dans des sociétés plus riches, assurait le progrès de l'érudition et affranchissait les nouvelles sciences humaines de la tutelle du droit, de la philosophie et des lettres.

115. *Ibid.*

116. « Economie politique, Le rentier », *Le Moniteur du commerce*, 40, 22 (28 déc. 1900), p. 1028-29.

117. Léon Gérin, sans être riche, disposait des loisirs que lui laissait sa profession de traducteur parlementaire, même s'il devait s'occuper aussi de son exploitation agricole dans les Cantons de l'Est. C'est en raison de ces circonstances (les sessions étaient beaucoup plus courtes alors) et grâce à la discipline de vie qu'il s'imposait, qu'il a pu publier ses études sociologiques.